



34^{ÈME} CÉRÉMONIE DES CÉSAR

34^{ème} Cérémonie des César
Catalogue officiel

vendredi 27 février 2009

Éditeur :

Association pour la Promotion du Cinéma

16, avenue Elisée Reclus 75007 Paris

Président : Alain Terzian

Directeur de la publication : Alain Rocca

Conception, réalisation : Maria Torme Création

Impression : Publico

Catalogue imprimé sur Satimat 350 g et Kéramik 135 g

Dépôt légal : février 2009

© APC, toute reproduction, même partielle, interdite.

Sommaire

Les Éditoriaux	▪ 7
Les Hommages	▪ 17
La Cérémonie	▪ 23
Les Nominations	▪ 29
Les Films	▪ 33
Les Actions de l'Académie	▪ 75
Les Partenaires Officiels de l'Académie	▪ 99
Les Fournisseurs Officiels et les Partenaires Techniques de l'Académie	▪ 103
Le Règlement de l'Académie	▪ 107



projeter²

Vous emmener plus loin.

FORTIS 

Partenaire officiel de l'Académie des César, Fortis bénéficie d'une expertise particulière dans le domaine de l'industrie du cinéma et de l'audiovisuel qui lui permet de bien appréhender les besoins des réalisateurs et des producteurs de films ou d'œuvres audiovisuelles.

Fortis House 117, boulevard Haussmann 75008 Paris 01 53 93 27 29 www.privatebanking.fortis.com

Banquier d'entreprise | Banquier privé



Les César du Cinéma sont nés du rêve d'un homme, Georges Cravenne, producteur, fondateur et secrétaire général de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma. Ambassadeur infatigable de notre septième art, il savait créer des moments de fête et de partage magiques, uniques, fédérateurs. Je veux saluer sa mémoire.

Je sais que cette 34^{ème} Cérémonie lui rendra un magnifique hommage. Et quel plus bel hommage que ce parterre prestigieux d'invités, que ces millions de téléspectateurs réunis une même nuit pour applaudir nos artistes chevronnés et nos jeunes espoirs, nos réalisateurs, nos scénaristes, nos monteurs, nos chefs opérateurs et tous ces talents qui ont rayonné, cette année encore, dans le monde entier ?

Célébrer le meilleur de notre cinéma avec tous ceux qui l'aiment et tous ceux qui le font, et le célébrer avec panache : tel est l'esprit que Georges Cravenne insuffla à ce grand rendez-vous.

Du panache, cette 34^{ème} édition n'en manquera pas, avec Antoine de Caunes en maître de cérémonie. Je tiens à saluer sa présidente, Charlotte Gainsbourg, qui place cette soirée sous le signe du talent et du charme,

J'adresse mes félicitations les plus chaleureuses aux lauréats et je souhaite à tous les téléspectateurs une très belle Nuit des César.

Christine Albanel
Ministre de la Culture et de la Communication

NOUVELLE RENAULT LAGUNA COUPÉ. ON PEUT AFFICHER SA RÉUSSITE AUTREMENT.



www.renault.fr

3
ANS GARANTIE
150 000 km⁽²⁾

• **4 ROUES DIRECTRICES** **4CONTROL**⁽¹⁾ • **V6 dCi 235**

(1) Disponible selon versions. (2) Au premier des deux termes atteint (voir conditions générales de vente). Consommations mixtes min/max (l/100 km) : 5,9/10. Émissions CO₂ min/max (g/km) : 155/238. 





L'année de tous les succès.

L'année 2008 a été une année d'exception pour le 7^{ème} Art français, couronnée de deux Oscars pour *La Môme*, d'un Oscar pour le court métrage *Le Mozart des Pickpockets*, d'une Palme d'or pour *Entre les murs*. Et du plus grand succès de l'histoire du cinéma français pour *Bienvenue Chez les Ch'tis*. L'occasion d'avoir une pensée émue pour Claude Berri sans qui cette formidable aventure n'aurait sans doute jamais vu le jour. Ajoutons une part de marché historique pour le film français s'élevant à 45 % (meilleur résultat depuis 30 ans) et autant à l'international.

Cette année, la cérémonie sera chargée d'une profonde émotion, et c'est pourquoi je souhaite rendre hommage à Georges Cravenne, père fondateur et Président d'Honneur de l'Académie. Homme de passion et d'engagement, soucieux de constamment élever le prestige du cinéma français, Georges Cravenne a voué toute sa vie à la communication liée au cinéma et a sans cesse contribué à la moderniser, notamment par la mise en place de la Cérémonie des César du cinéma français, dont il a su assurer et pérenniser l'exceptionnel succès. Sans lui et sans sa force de conviction, nous ne serions pas là, tous réunis autour de cet événement qu'est la Cérémonie des César.

C'est avec beaucoup d'enthousiasme après une année aussi faste et brillante que celle qui vient de s'écouler, que nous honorons les talents du cinéma français, et révélons au monde le formidable travail de nos artistes, artisans et techniciens, sans qui celui-ci ne serait pas ce qu'il est. Les nominations sont un véritable témoignage de reconnaissance par leurs pairs, et un respect de l'engagement de chacun dans l'ouvrage collectif du 7^{ème} Art. Pour que vive le cinéma français dans toute sa splendeur ! Je félicite donc tous les nommés de cette belle Cérémonie des César, pleine de sens et riche en émotions.

2008, l'année de tous les succès. Cette Cérémonie des César veut en être l'incarnation par l'affirmation de l'excellence du cinéma français. Nous dédions cette soirée à Georges Cravenne.

Alain Terzian

Président de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

STUDIO CANAL NOMINATIONS CESAR 2009

18 NOMINATIONS POUR 5 FILMS COPRODUITS PAR STUDIOCANAL



LE PREMIER JOUR DU RESTE DE TA VIE

MEILLEUR FILM
MEILLEUR RÉALISATEUR
MEILLEUR ACTEUR
MEILLEUR JEUNE ESPOIR MASCULIN
MEILLEUR JEUNE ESPOIR FEMININ
MEILLEUR SCENARIO ORIGINAL
MEILLEURE MUSIQUE ECRITE POUR UN FILM
MEILLEUR MONTAGE

REMI BEZANCON
REMI BEZANCON
JACQUES GAMBLIN
MARC-ANDRE GRONDIN
PIO MARMAI
DEBORAH FRANCOIS
REMI BEZANCON
SINCLAIR
SOPHIE REINE

LE CRIME EST NOTRE AFFAIRE

MEILLEURE ACTRICE
MEILLEURE ADAPTATION

CATHERINE FROT
FRANCOIS CAVIGLIOLI,
CLEMENCE DE BIEVILLE, PASCAL THOMAS



DEUX JOURS A TUER

MEILLEUR ACTEUR
MEILLEUR ACTEUR DANS UN 2ND RÔLE
MEILLEURE ADAPTATION

ALBERT DUPONTEL
PIERRE VANECK
ERIC ASSOUS, JEAN BECKER,
FRANCOIS D'EPENOUX

PARIS

MEILLEUR FILM
MEILLEURE ACTRICE DANS UN 2ND RÔLE
MEILLEUR MONTAGE

CEDRIC KLAPISCH
KARIN VIARD
FRANCINE SANDBERG



JULIA

MEILLEURE ACTRICE

TILDA SWINTON



Cela fera 25 ans cette année que CANAL+ et le cinéma sont unis autour de valeurs communes – liberté d’expression, créativité, plaisir du public. Et de la même façon que les César viennent chaque année couronner une saison toute entière de talents, CANAL+ offre une fenêtre quotidienne à toutes les richesses du cinéma, à commencer par celles du cinéma français. Passion commune et donc aussi mission commune : CANAL+ est fier de s’associer à l’Académie des César pour une nouvelle nuit de célébration du cinéma français.

Bertrand Meheut
Président de CANAL+

CHAUMET

PARIS



Chaumet, partenaire officiel de l'Académie des César

Le Grand Frisson

Or gris 18 carats, tanzanite,
grenats tsavorite, diamants, saphirs violets

Tél. +33 1 44 77 26 26
www.chaumet.com



La 34^{ème} édition des César nous invite à redécouvrir les films qui ont le plus marqué nos esprits durant l'année 2008, et récompense tous ceux - artistes et techniciens - qui font vivre, grâce à leur talent et à leur travail, l'expression vivante et universelle de notre 7^{ème} art. L'année que nous célébrons à l'occasion de cette édition s'est distinguée avec un bonheur exceptionnel pour le cinéma français qui a su attirer un public nombreux dans les salles, 2008 ayant été la meilleure année depuis 24 ans pour les films hexagonaux.

Mettant en lumière la grande richesse du cinéma français, l'Académie des César s'impose comme un emblème de la promotion du cinéma français. Encourager la réussite de nos films dans les salles et porter son succès à l'étranger rejoint la principale ambition du CNC.

Je tiens à saluer la mémoire d'un fervent ambassadeur du cinéma français, Georges Cravenne, disparu depuis peu, pour sa formidable initiative qui, depuis 1974, met à l'honneur, avec élégance et prestige, notre création cinématographique. Georges Cravenne, grâce à ses César, dont il était particulièrement fier, a beaucoup œuvré pour le rayonnement du cinéma français tout en rappelant la valeur et le prix du travail de chacun au service de la diversité des œuvres.

Je souhaite que les César soient pour les lauréats un encouragement fort à poursuivre leur carrière et je leur adresse d'ores et déjà toutes mes félicitations. Je remercie chaleureusement l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et son Président, Alain Terzian, pour leur implication au service de notre cinématographie.

Véronique Cayla
Directrice Générale du CNC

MEILLEUR FILM
MEILLEUR RÉALISATEUR
MEILLEUR SCÉNARIO
MEILLEUR ACTEUR
MEILLEUR CHAMPAGNE
MEILLEURE ACTRICE
MEILLEUR SECOND RÔLE
MEILLEUR SON
MEILLEURE MUSIQUE
MEILLEURS COSTUMES
MEILLEURS DÉCORS...



FOURNISSEUR OFFICIEL

TSARINE

www.tsarine.com

Allée du Vignoble, 51100 Reims - Tél. : 03 26 36 61 60





L'année 2008 fut riche pour le cinéma français.

Le succès en salles fut d'abord au rendez-vous. Avec 94 millions d'entrées, il a conquis les faveurs d'une majorité du public français. Au-delà d'un bilan statistique, cette année fut réjouissante à bien des égards, du succès phénoménal et séculaire de *Bienvenue chez les Ch'tis* de Dany Boon à l'extraordinaire aventure publique et critique d'*Entre les murs* de Laurent Cantet.

Ces deux exemples illustrent, avec d'autres, le cinéma qu'aime défendre et soutenir Canal+ depuis sa création. Quels que soient les goûts et les cinéphilies, Canal+ revendique cette exception culturelle, qui a porté son cinéma national au sommet des récompenses internationales et des plaisirs de chacun. Le cinéma exprime, témoigne, interpelle, émeut. C'est aussi la mission que s'est fixée notre chaîne.

Canal+ est ainsi heureuse et fière d'être une nouvelle fois aux côtés de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma en produisant et diffusant pour la 16^{ème} année consécutive, en direct, en clair et en exclusivité, la 34^{ème} Cérémonie des César. Ce rendez-vous célèbre la famille du cinéma, son patrimoine et ses créations, ses fondateurs et ses talents d'aujourd'hui.

Canal+ partage avec les César cette passion, et confirme ainsi son engagement auprès du cinéma français en accompagnant la fête la plus emblématique du 7^{ème} Art, fondée par Georges Cravenne auquel nous rendons hommage.

Rodolphe Belmer
Directeur Général Délégué de CANAL+



EUROPE 1, PARTENAIRE OFFICIEL DE L'ACADÉMIE DES CÉSAR.

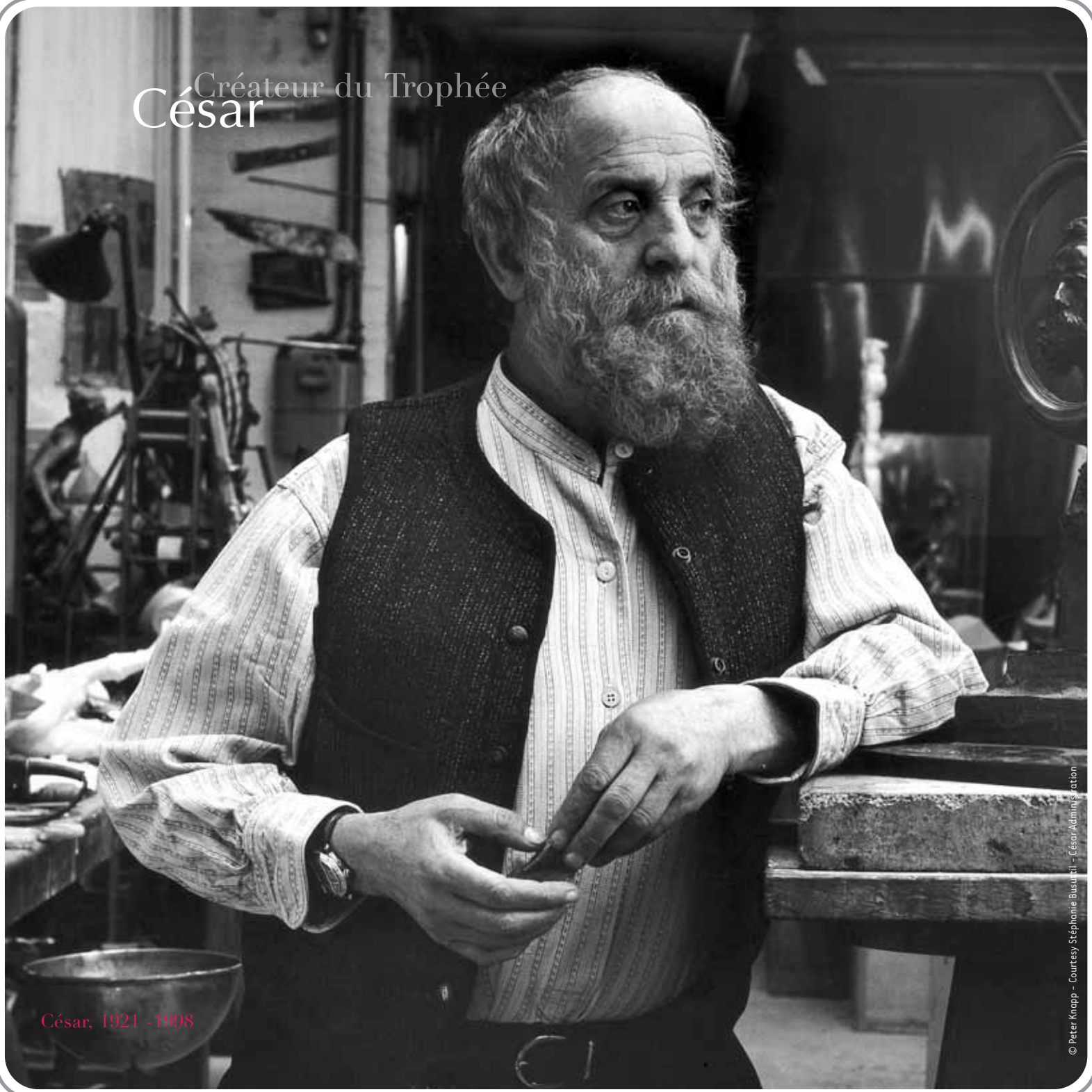
Europe 1, la radio du cinéma.

Europe 1



Hommages

Créateur du Trophée
César



César, 1921 - 1998

Fondateur de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma Georges Cravenne

Fierté

Fierté, c'est le mot qui me vient à l'esprit quand je jette un regard d'ensemble sur le palmarès global de tous ces César.

Fierté d'avoir eu l'idée de créer cette récompense dont la réputation atteint aujourd'hui celle des Oscars américains. Fierté de permettre à la profession de prendre conscience chaque année de la valeur du travail accompli dans ce qui porte si bien son nom, le 7^{ème} Art.

Et fierté, à travers ces récompenses, de voir que le Cinéma Français a engendré des plus-values considérables dans l'exploitation des films primés, et parallèlement d'avoir pu constater que «l'effet César» n'est pas une vaine expression. Fierté que tous ces jeunes talents, révélés par vos votes, soient devenus les plus grands noms du cinéma d'aujourd'hui.

Fierté aussi d'avoir chaque année donné un coup de projecteur sur les hommes de l'ombre, ces techniciens qui sont aussi la valeur de la profession.

Fierté enfin de rappeler que la première cérémonie en 1975 a été présidée par Jean Gabin, suivi au fil des ans par les plus prestigieux cinéastes et comédiens français et étrangers. Grâce leur soit rendue à eux et aux lauréats qui honorent ceux qui les ont honorés.

Les César vivront aussi longtemps qu'il y aura des hommes et des femmes de talent pour faire du cinéma.

Georges Cravenne, 1914 - 2009



Ils nous ont quittés

Marie-Françoise Audollent • Comédienne

Jacques Bar • Producteur

Nicolas Bataille • Comédien

Colette Bergé • Comédienne

Claude Berri • Producteur et réalisateur

Jacques Berthier • Comédien

Hélène Bossis • Comédienne

Jean-Claude Bouillaud • Comédien

Farid Chopel • Comédien

Jean-Marie Coldefy • Réalisateur

Georges Cravenne • Producteur - Créateur des César

Jean Delannoy • Réalisateur

Guillaume Depardieu • Comédien, réalisateur et scénariste

Jean Desailly • Comédien

Henry Djanik • Comédien

Georges Dufaux • Réalisateur

Christian Fechner • Producteur, scénariste et réalisateur

Christine Fersen • Comédienne

Alain Feydeau • Acteur

Marie Glory • Comédienne

Clément Hurel • Affichiste

Henri Labussière • Comédien

Daniel Langlet • Comédien

Gérard Lauzier • Réalisateur

André Lazare • Distributeur

Roland Lesaffre • Comédien

Alain Levent • Directeur de la Photo et réalisateur

Jérôme Minet • Producteur

Michel Modo • Comédien

Maud Molyneux • Costumière

Jacques Morel • Comédien

Danielle Peccoux • Agent artistique

Alain Robbe-Grillet • Réalisateur - Membre de l'Académie Française

Françoise Seigner • Comédienne

Michel Vianey • Réalisateur

François Villiers • Réalisateur

Geneviève Winding • Monteuse - César du Meilleur Montage 1976

La trace des géants

par Alain Terzian

Hommage à Christian Fechner

C'était un immense producteur, un ami, un complice de tous les instants. Sa vraie passion du Cinéma, née il y a 40 ans, dévorante et jamais assouvie, son humilité, sa générosité, son amour des acteurs, son acharnement à aller au bout de ses rêves, ont fait de lui une légende vivante.

Pour le bonheur d'un public qui ne l'a jamais lâché et qui lui a valu 40 ans de succès. Et toutes les récompenses. Il était une force tranquille du rire et de l'émotion, un visionnaire des évolutions, de nos métiers et de nos sociétés. Et surtout un fabuleux conteur d'histoires.

Sa passion emportait tout, avec sérénité et humilité, avec sagesse, sans élever la voix. Christian Fechner était une référence pour les producteurs et pour bien d'autres. Plus qu'un talent, un exemple.

Il va laisser un vide immense. Il restera à jamais dans nos coeurs et dans nos mémoires.

Avec les siens, nous le pleurons.

Un ami nous a quittés.

Nous perdons avec lui une part de notre histoire.

Sa légende s'écrit aujourd'hui.

Paris, le 26 novembre 2008

Hommage à Claude Berri

Claude. Tu as marqué nos vies, nos destins, nos envies.

Tu nous as tout appris. A rêver, à lire, à entreprendre, à rire et à pleurer, à aimer les acteurs et les films, à prendre tous les risques, à respirer l'émotion, à rebondir tous les matins. A forcer le destin.

Et à gagner. Par passion et par amour.

Ton premier court métrage, *Le poulet*, obtient l'Oscar à Hollywood.

Ta dernière production *Bienvenue chez les Ch'tis* pulvérise tous les records de l'histoire du cinéma français.

Entre ces deux films, 40 ans d'éblouissement cinématographique : *Tess*, *La Reine Margot*, *Jean de Florette*, *Astérix*, *l'Ours*, *l'Amant*, *Almodovar*, *Tchao Pantin*, *Milos Forman*, et tellement d'autres. Oeuvres et chefs d'oeuvres emmêlés, un émerveillement, une ivresse de films, qui occuperont un pan tout entier dans l'histoire du cinéma.

Tu laisses un vide immense. Tu vas forcer chacun à revoir son logiciel personnel, à l'aune de ton parcours jalonné de génie et de passion absolue.

Comme tu vas nous manquer. Un morceau de nos vies cinématographiques s'arrache avec toi. Tu resteras toujours dans nos mémoires et dans nos coeurs. C'est plus qu'une vie, c'est une légende qui s'est écrite.

Tu as rejoint Julien, Jean-Pierre et Anne-Marie.

Avec Thomas, Darius, Paul et Nathalie nous pleurons.

Merci, merci, merci Claude de nous avoir tant fait rêver.

Paris, le 12 janvier 2009

RESTAURANT LE FOUQUET'S

DEPUIS LEUR CREATION,
LES CESAR S'AFFICHENT
AU FOUQUET'S



CÉSAR
ACADÉMIE DES
ARTS ET TECHNIQUES
DU CINÉMA

Fouquet's

Paris

99, avenue des Champs Elysées - 75008 PARIS
Tél. : + 33(0) 140 696 000 - www.fouquets-barriere.com

 Lucien Barrière
Hôtels & Casinos



La Cérémonie

Charlotte Gainsbourg

Présidente de la Cérémonie

Elle est entrée dans nos cœurs au milieu des années 80. Une chanson de son père : *Inceste de Citron*, un film d'Elie Chouraqui : *Paroles et Musique*, un film de moi, *L'Effrontée*. Et tout de suite un César, à 14 ans...

La vérité de Charlotte, sa fausse fragilité, sa vaillance cachée, son sourire déchirant, sa fraîcheur, sa voix en devenir, nous ont tous dès ses débuts, bouleversés, adultes et enfants... Son image gracile s'est inscrite à jamais dans nos vies. Et toutes ses promesses d'enfant, Charlotte les a tenues depuis.

Ces lignes vont sûrement blesser sa modestie , son désir d'ombre, mais si Charlotte en est contrariée, tant pis pour elle, c'est la rançon qu'elle doit payer pour tout l'amour qu'on lui porte. Pour toujours.

Claude Miller



Antoine de Caunes

Maitre de Cérémonie

Dans quel état d'esprit retrouvez-vous la Cérémonie des César ?

Beaucoup d'excitation et d'enthousiasme.

Avec Renaud Le Van Kim, nous sommes dans la même énergie, le même désir, la même volonté de s'amuser avec les contraintes de la cérémonie. Réussir le mélange entre un spectacle pour un public très concerné par les enjeux de la soirée et une émission de divertissement pour les téléspectateurs. Il y a dans la salle une tension palpable, des attentes, de l'impatience, beaucoup de choses s'y jouent, s'y nouent, il faut donc trouver la manière d'établir le bon contact avec les spectateurs du Châtelet et, en même temps, avec le téléspectateur devant son poste qui est aussi, rappelons-le, un spectateur de cinéma.

Vous êtes préparé à d'éventuels imprévus ?

C'est l'épice supplémentaire ! Ce qui échappe toujours à notre scénario, c'est le temps des remerciements ! Aux Oscars, le temps laissé à chaque lauréat est fixé à 45 secondes ; aux César, il est libre, alors il faut s'y préparer ! Quoi qu'il se passe, je garde en tête le fil rouge de l'émission pour faire du «débordement» un bon moment !

Que vous inspire le choix de Charlotte Gainsbourg comme Présidente de la

Cérémonie ?

Je suis ravi. C'est une merveilleuse idée. Pour elle, bien entendu, pour son charme, fait de force et de fragilité, et parce qu'elle représente avec grâce sa génération d'actrices. Sa seule présence donne une jolie couleur à la soirée.

Rires, larmes, que vous revient-il en mémoire ?

Pour l'émotion, je pense toujours au César de ma fille. Et pour le rire, au jour où, nommé, j'ai quand même lu mon texte de remerciement après avoir perdu. Sinon, bien sûr, des images de Chabat jouant les arbitres de boxe, de Gad avec son big band, ou de Valérie rendant hommage à Rabbi Jacob. Mais, le plus souvent, c'est tout un mélange. En fait, ce que je retiens, ce sont les moments où ça bascule, quand on passe au-delà des conventions.

Des projets avouables ?

A l'écran, je viens de retrouver Jean-Jacques Zilbermann avec *Mon mec à moi*, la suite, huit ans après, de *L'homme est une femme comme les autres*.

Pour CANAL+, après *Allons donc à London !* et *Allez à L.A. !*, je prépare *En berline à Berlin !*.

Et puis j'écris le scénario d'une comédie. Là, je me promène, je prends le temps, et je chante sous la pluie.





Les Nominations

Les Nominations pour les César 2009

Meilleur Acteur

- Vincent Cassel** dans *Mesrine*
- François-Xavier Demaison**
dans *Coluche, l'histoire d'un mec*
- Guillaume Depardieu** dans *Versailles*
- Albert Dupontel** dans *Deux jours à tuer*
- Jacques Gamblin**
dans *Le premier jour du reste de ta vie*

Meilleure Actrice

- Catherine Frot** dans *Le crime est notre affaire*
- Yolande Moreau** dans *Séraphine*
- Kristin Scott Thomas**
dans *Il y a longtemps que je t'aime*
- Tilda Swinton** dans *Julia*
- Sylvie Testud** dans *Sagan*

Meilleur Réalisateur

- Rémi Bezançon**
pour *Le premier jour du reste de ta vie*
- Laurent Cantet** pour *Entre les murs*
- Arnaud Desplechin** pour *Un conte de Noël*
- Martin Provost** pour *Séraphine*
- Jean-François Richet** pour *Mesrine*

Meilleur Acteur dans un second rôle

- Benjamin Biolay** dans *Stella*
- Claude Rich** dans *Aide-toi, le ciel t'aidera*
- Jean-Paul Roussillon** dans *Un conte de Noël*
- Pierre Vanneck** dans *Deux jours à tuer*
- Roschdy Zem** dans *La fille de Monaco*

Meilleure Actrice dans un second rôle

- Jeanne Balibar** dans *Sagan*
- Anne Consigny** dans *Un conte de Noël*
- Edith Scob** dans *L'heure d'été*
- Karin Viard** dans *Paris*
- Elsa Zylberstein**
dans *Il y a longtemps que je t'aime*

Meilleur Film

- Entre les murs**
réalisé par Laurent Cantet,
produit par Carole Scotta, Caroline Benjo
- Il y a longtemps que je t'aime**
réalisé par Philippe Claudel
produit par Yves Marmion
- Mesrine**
réalisé par Jean-François Richet
produit par Thomas Langmann
- Paris**
réalisé par Cédric Klapisch
produit par Bruno Lévy
- Le premier jour du reste de ta vie**
réalisé par Rémi Bezançon
produit par Eric Altmayer, Nicolas Altmayer,
Isabelle Grellat
- Séraphine**
réalisé par Martin Provost,
produit par Gilles Sacuto, Miléna Poylo
- Un conte de Noël**
réalisé par Arnaud Desplechin
produit par Pascal Caucheteux

Meilleur Espoir masculin

- Ralph Amoussou** dans *Aide-toi, le ciel t'aidera*
- Laurent Capelluto** dans *Un conte de Noël*
- Marc-André Grondin** dans
Le premier jour du reste de ta vie
- Grégoire Leprince-Ringuet**
dans *La belle personne*
- Pio Marmaï** dans *Le premier jour du reste de ta vie*

Meilleur Espoir féminin

- Marilou Berry** dans *Vilaine*
- Louise Bourgoïn** dans *La fille de Monaco*
- Anaïs Demoustier** dans *Les grandes personnes*
- Déborah François** dans
Le premier jour du reste de ta vie
- Léa Seydoux** dans *La belle personne*

Meilleur Premier Film

- Home**
réalisé par Ursula Meier, produit par Denis Freyd, Thierry Spicher, Elena Tatti, Denis Delcampe
- Il y a longtemps que je t'aime**
réalisé par Philippe Claudel
produit par Yves Marmion
- Mascarades**
réalisé par Lyes Salem
produit par Isabelle Madelaine
- Pour elle**
réalisé par Fred Cavayé, produit par Olivier Delbosc, Eric Jehelmann, Marc Missonnier
- Versailles**
réalisé par Pierre Schoeller
produit par Philippe Martin, Géraldine Michelot

Meilleur Scénario original

- Marc Abdelnour, Martin Provost** pour *Séraphine*
- Rémi Bezançon**
pour *Le premier jour du reste de ta vie*
- Dany Boon, Franck Magnier, Alexandre Charlot**
pour *Bienvenue chez les Ch'tis*
- Philippe Claudel**
pour *Il y a longtemps que je t'aime*
- Arnaud Desplechin, Emmanuel Bourdieu**
pour *Un conte de Noël*

Meilleure Adaptation

- Eric Assous, François d'Epenoux, Jean Becker**
pour *Deux jours à tuer*
- Clémence de Biéville, François Caviglioli, Nathalie Lafaurie** pour *Le crime est notre affaire*
- Laurent Cantet, François Begaudeau, Robin Campillo** pour *Entre les murs*
- Abdel Raouf Dafri, Jean-François Richet**
pour *Mesrine*
- Christophe Honoré, Gilles Taurand**
pour *La belle personne*

Meilleur Son

- Jean-Pierre Laforce, Nicolas Cantin, Sylvain Malbrant** pour *Un conte de Noël*
- Olivier Mauvezin, Agnès Ravez, Jean-Pierre Laforce** pour *Entre les murs*
- Jean Minondo, Gérard Hardy, Alexandre Widmer, Loïc Prian, François Groult, Hervé Buirette** pour *Mesrine*
- Daniel Sobrino, Roman Dymny, Vincent Goujon** pour *Faubourg 36*
- Philippe Vandendriessche, Emmanuel Croset, Ingrid Ralet** pour *Séraphine*

Meilleure Musique écrite pour un film

- Jean-Louis Aubert**
pour *Il y a longtemps que je t'aime*
- Marco Beltrami, Marcus Trumpp** pour *Mesrine*
- Michael Galasso** pour *Séraphine*
- Sinclair** pour *Le premier jour du reste de ta vie*
- Reinhardt Wagner** pour *Faubourg 36*

Meilleure Photo

- Laurent Brunet** pour *Séraphine*
- Robert Gantz** pour *Mesrine*
- Eric Gautier** pour *Un conte de Noël*
- Agnès Godard** pour *Home*
- Tom Stern** pour *Faubourg 36*

Meilleurs Décors

- Thierry François** pour *Séraphine*
- Emile Ghigo** pour *Mesrine*
- Yvan Niclass** pour *Home*
- Jean Rabasse** pour *Faubourg 36*
- Olivier Raoux** pour *Les enfants de Timpelbach*

Meilleurs Costumes

- Madeline Fontaine** pour *Séraphine*
- Pierre-Jean Larroque** pour *Les femmes de l'ombre*
- Virginie Montel** pour *Mesrine*
- Nathalie du Roscoät** pour *Sagan*
- Carine Sarfati** pour *Faubourg 36*

Meilleur Montage

- Laurence Briaud** pour *Un conte de Noël*
- Robin Campillo, Stéphanie Léger**
pour *Entre les murs*
- Sophie Reine**
pour *Le premier jour du reste de ta vie*
- Francine Sandberg** pour *Paris*
- Hervé Schneider, Bill Pankow** pour *Mesrine*

Meilleur Court Métrage

- Les miettes** réalisé par Pierre Pinaud
- Les paradis perdus** réalisé par Hélier Cisterne
- Skhizein** réalisé par Jérémy Clapin
- Taxi Wala** réalisé par Lola Frederich
- Une leçon particulière**
réalisé par Raphaël Chevènement

Meilleur Film étranger

- Eldorado** réalisé par Bouli Lanners
- Gomorra** réalisé par Matteo Garrone
- Into the wild** réalisé par Sean Penn
- Le silence de Loma**
réalisé par Jean-Pierre et Luc Dardenne
- There will be blood**
réalisé par Paul Thomas Anderson
- Two lovers** réalisé par James Gray
- Valse avec Bachir** réalisé par Ari Folman

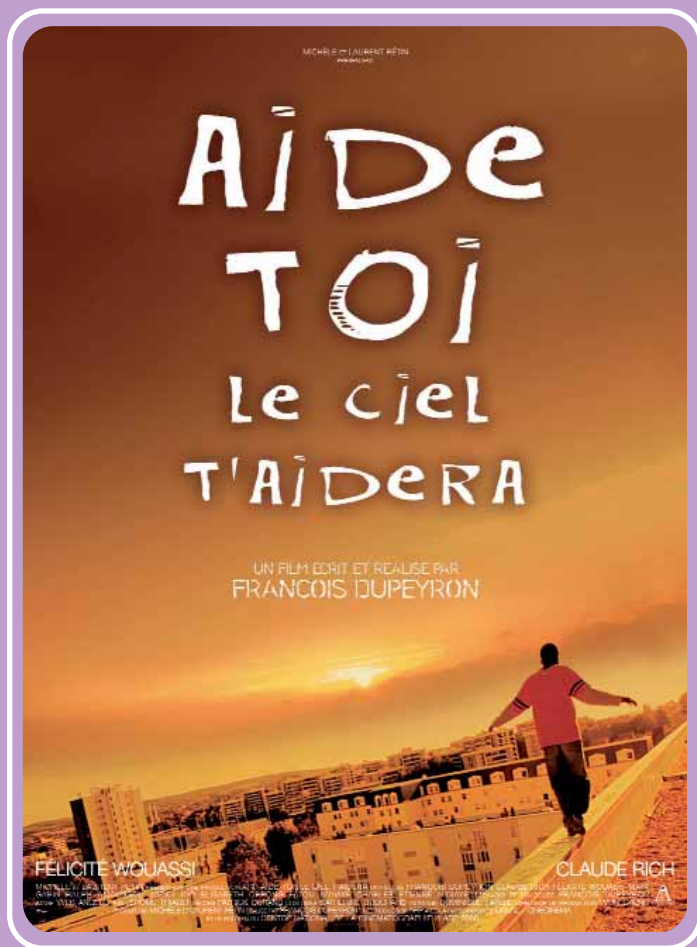
Meilleur Film documentaire

- Elle s'appelle Sabine**
réalisé par Sandrine Bonnaire
- J'irai dormir à Hollywood**
réalisé par Antoine de Maximy
- Les plages d'Agnès** réalisé par Agnès Varda
- Tabarly** réalisé par Pierre Marcel
- La vie moderne** réalisé par Raymond Depardon



Les Films

Aide-toi, le ciel t'aidera



Claude Rich

Meilleur Acteur dans un second rôle

Ralph Amoussou

Meilleur Espoir masculin

La belle personne

Christophe Honoré
Gilles Taurand
Meilleure Adaptation

Léa Seydoux
Meilleur Esprit féminin

Grégoire Leprince-Ringuet
Meilleur Esprit masculin



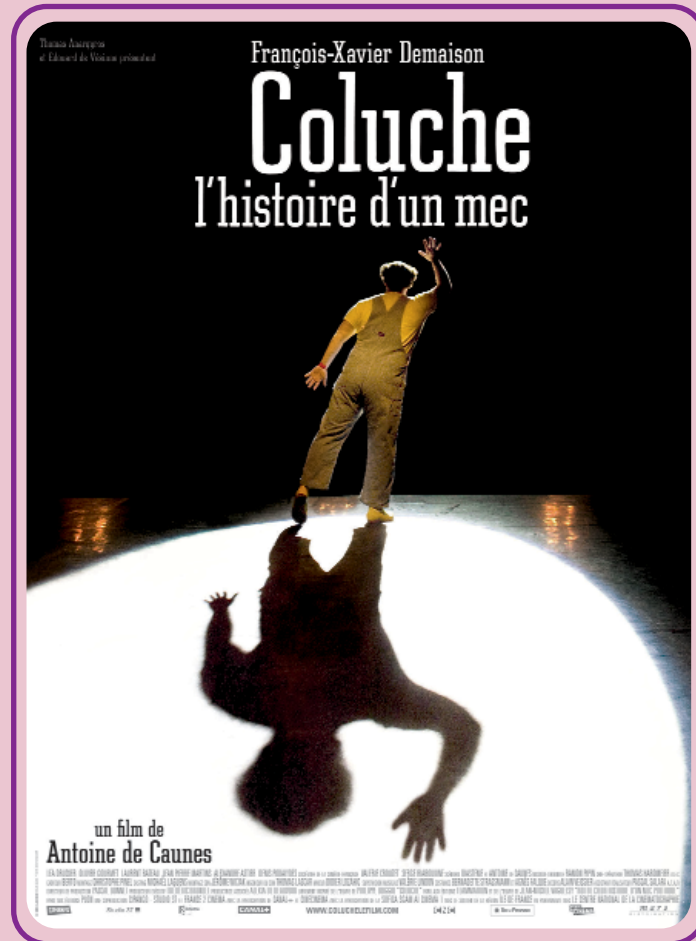
Bienvenue chez les Ch'tis



Dany Boon
Franck Magnier
Alexandre Charlot
Meilleur Scénario original

Coluche, l'histoire d'un mec

François-Xavier Demaison
Meilleur Acteur



Le crime est notre affaire



Catherine Frot
Meilleure Actrice

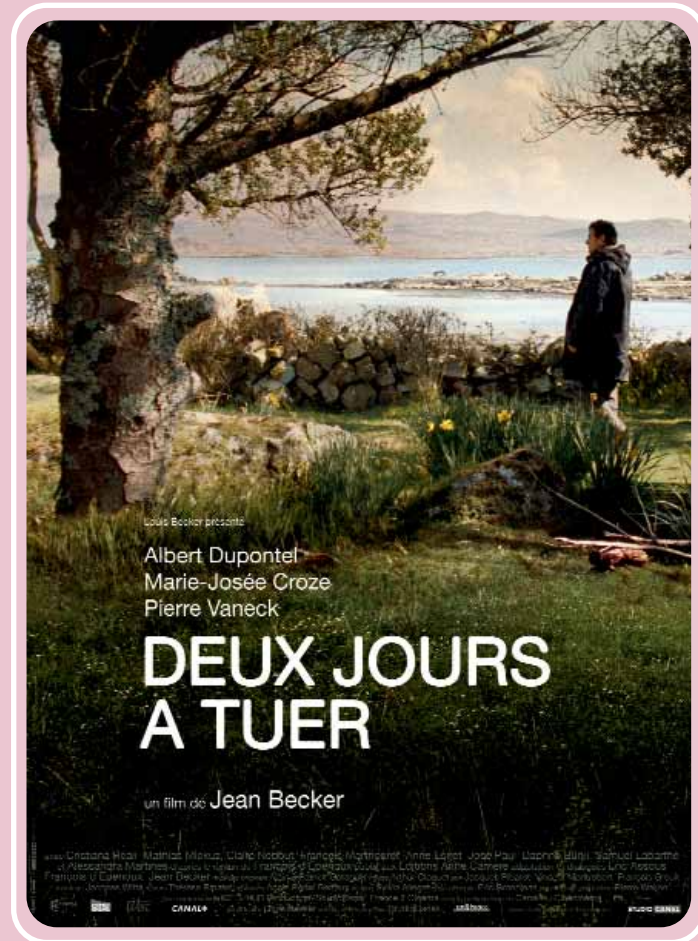
Clémence de Biéville
François Caviglioli
Nathalie Lafaurie
Meilleure Adaptation

Deux jours à tuer

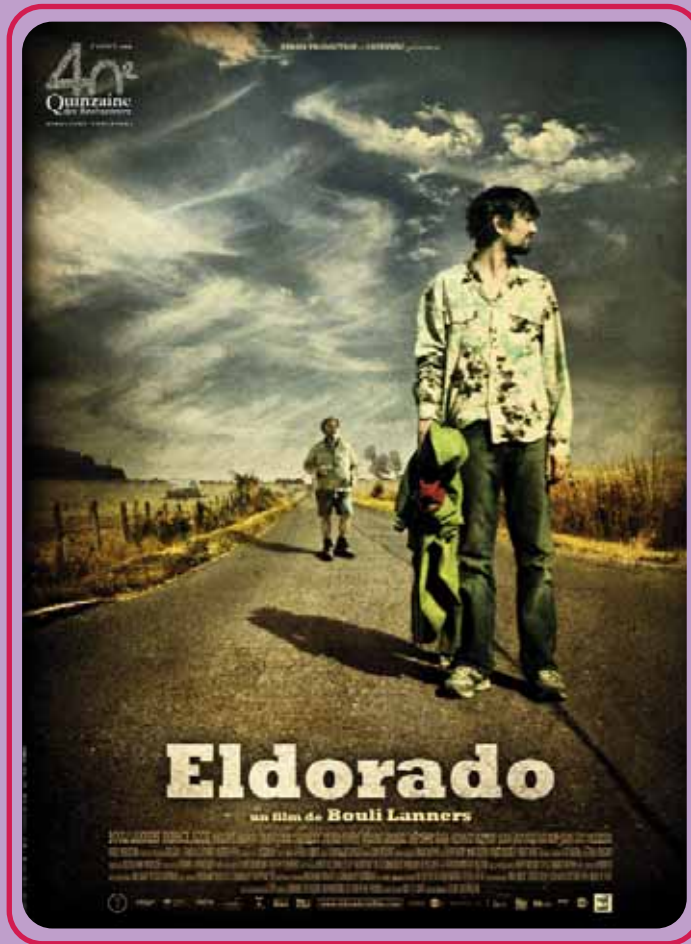
Albert Dupontel
Meilleur Acteur

Pierre Vaneck
Meilleur Acteur dans un second rôle

Eric Assous
François d'Epenoux
Jean Becker
Meilleure Adaptation



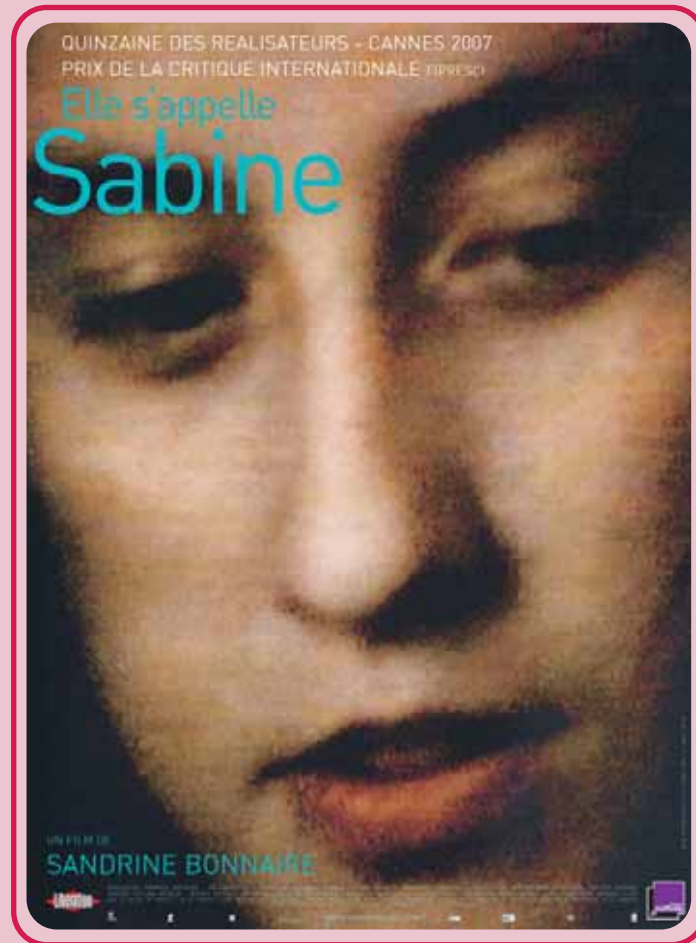
Eldorado



Bouli Lanners
Meilleur Film étranger

Elle s'appelle Sabine

Sandrine Bonnaire
Meilleur Film documentaire



Les enfants de Timpelbach



Olivier Raoux
Meilleurs Décors

Entre les murs

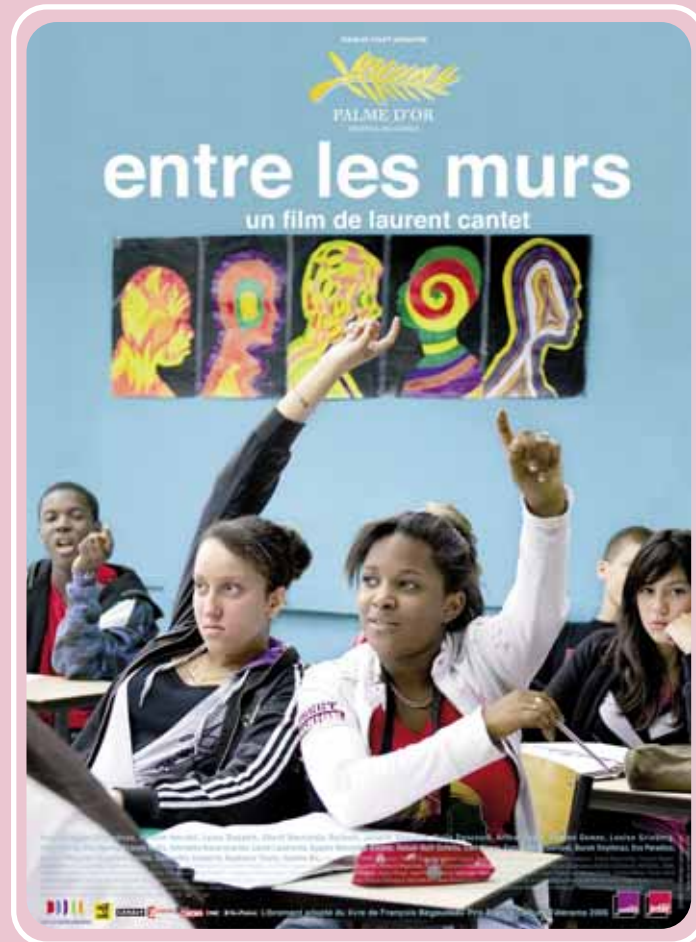
Laurent Cantet
François Begaudeau
Robin Campillo
Meilleure Adaptation

Laurent Cantet, réalisateur
Carole Scotta, Caroline Benjo,
productrices
Meilleur Film

Robin Campillo
Stéphanie Léger
Meilleur Montage

Laurent Cantet
Meilleur Réalisateur

Olivier Mauvezin
Agnès Ravez
Jean-Pierre Laforce
Meilleur Son



Faubourg 36



Carine Sarfati
Meilleurs Costumes

Jean Rabasse
Meilleurs Décors

Reinhardt Wagner
Meilleure Musique écrite pour un film

Tom Stern
Meilleure Photo

Daniel Sobrino
Roman Dymny
Vincent Goujon
Meilleur Son

Les femmes de l'ombre

Pierre-Jean Larroque
Meilleurs Costumes



La fille de Monaco



Roschdy Zem

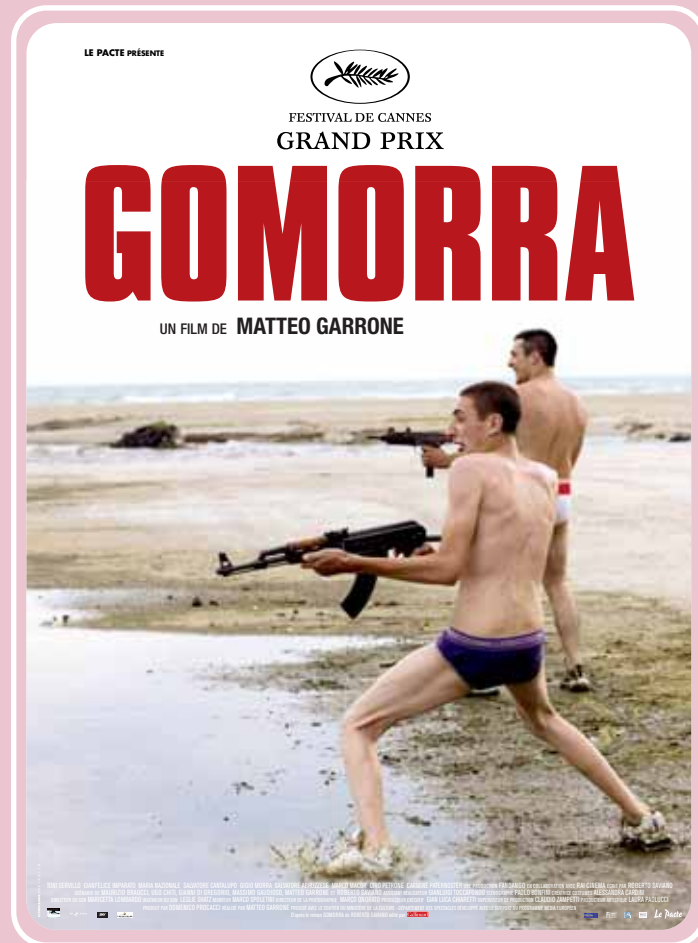
Meilleur Acteur dans un second rôle

Louise Bourgoin

Meilleur Esprit féminin

Gomorra

Matteo Garrone
Meilleur Film étranger



Les grandes personnes



Anaïs Demoustier
Meilleur Espoir féminin

L'heure d'été

Edith Scob
Meilleure Actrice dans un second rôle



Home



Yvan Niclass
Meilleurs Décors

Agnès Godard
Meilleure Photo

Ursula Meier, réalisatrice
Denis Freyd,
Thierry Spicher,
Elena Tatti,
Denis Delcampe,
producteurs
Meilleur Premier film

Il y a longtemps que je t'aime

Kristin Scott Thomas
Meilleure Actrice

Elsa Zylberstein
Meilleure Actrice dans un second rôle

Philippe Claudel, réalisateur
Yves Marmion, producteur
Meilleur Film

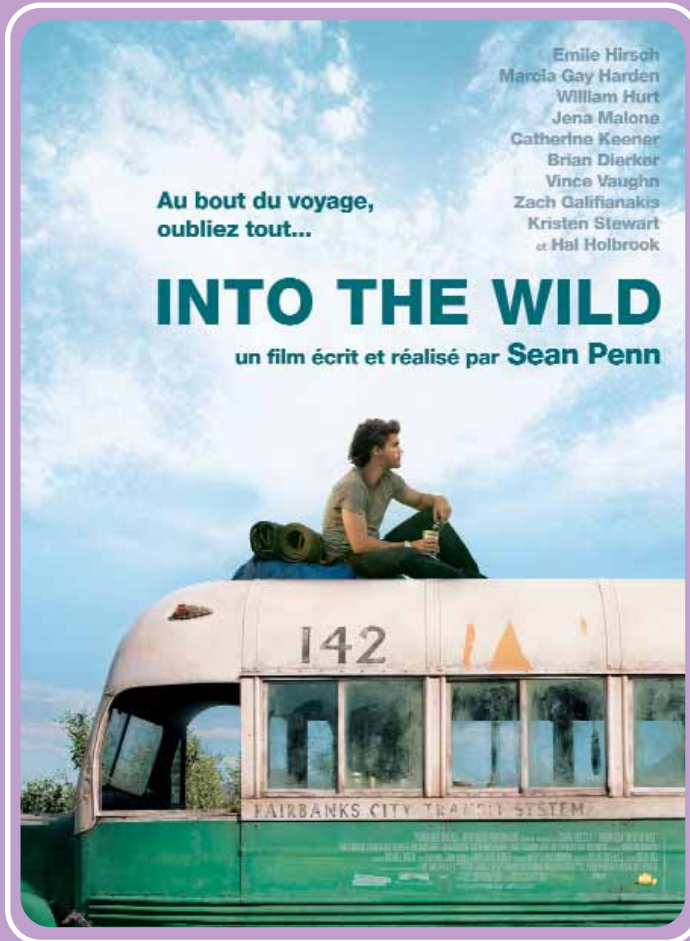
Jean-Louis Aubert
Meilleure Musique écrite pour un film

Philippe Claudel, réalisateur
Yves Marmion, producteur
Meilleur Premier film

Philippe Claudel
Meilleur Scénario original



Into the wild

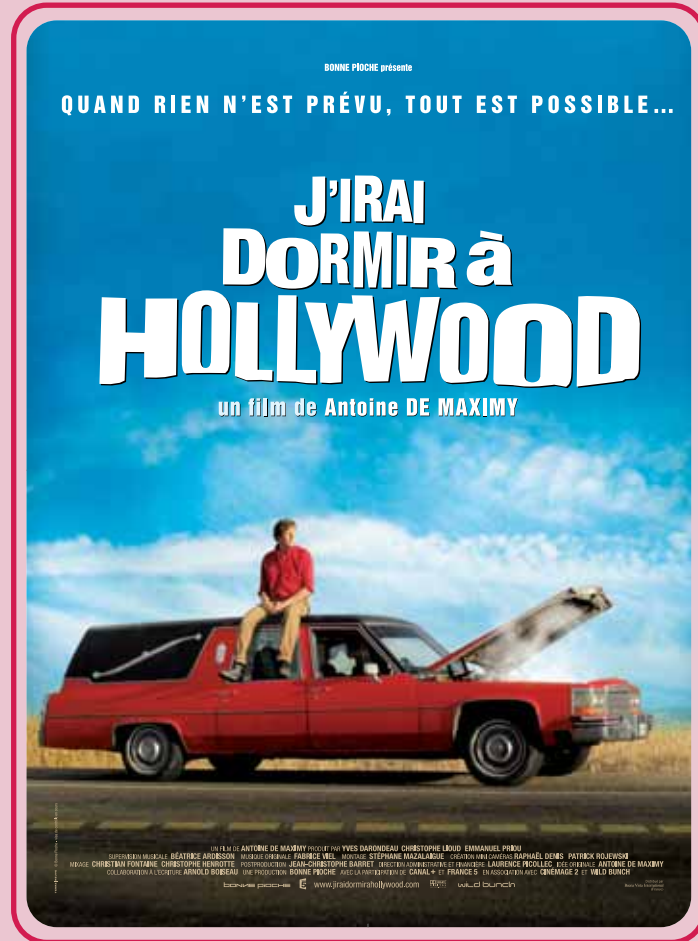


Sean Penn

Meilleur Film étranger

J'irai dormir à Hollywood

Antoine de Maximy
Meilleur Film documentaire



Julia



Tilda Swinton
Meilleure Actrice

Mascarades

Lyes Salem, réalisateur
Isabelle Madelaine, productrice
Meilleur Premier film



Mesrine

1^{ère} partie : L'instinct de mort / 2^{ème} partie : L'Ennemi public N°1



Vincent Cassel
Meilleur Acteur

Abdel Raouf Dafri
Jean-François Richet
Meilleure Adaptation

Virginie Montel
Meilleurs Costumes

Emile Ghigo
Meilleurs Décors

Jean-François Richet, réalisateur
Thomas Langmann, producteur
Meilleur Film

Hervé Schneid
Bill Pankow
Meilleur Montage

Marco Beltrami
Marcus Trumpp
Meilleure Musique écrite pour un film

Robert Gantz
Meilleure Photo

Jean-François Richet
Meilleur Réalisateur

Jean Minondo,
Gérard Hardy,
Alexandre Widmer,
Loïc Prian,
François Groult,
Hervé Buirette
Meilleur Son



Les plages d'Agnès



Agnès Varda

Meilleur Film documentaire

Pour elle

Fred Cavayé, réalisateur
Olivier Delbosc,
Eric Jehelmann,
Marc Missonnier,
producteurs
Meilleur Premier film



Le premier jour du reste de ta vie



Jacques Gamblin
Meilleur Acteur

Déborah François
Meilleur Esprit féminin

Pio Marmaï
Meilleur Esprit masculin

Marc-André Grondin
Meilleur Esprit masculin

Rémi Bezançon, réalisateur
Eric Altmayer,
Nicolas Altmayer,
Isabelle Grellat,
producteurs
Meilleur Film

Sophie Reine
Meilleur Montage

Sinclair
Meilleure Musique écrite pour un film

Rémi Bezançon
Meilleur Réalisateur

Rémi Bezançon
Meilleur Scénario original

Sagan

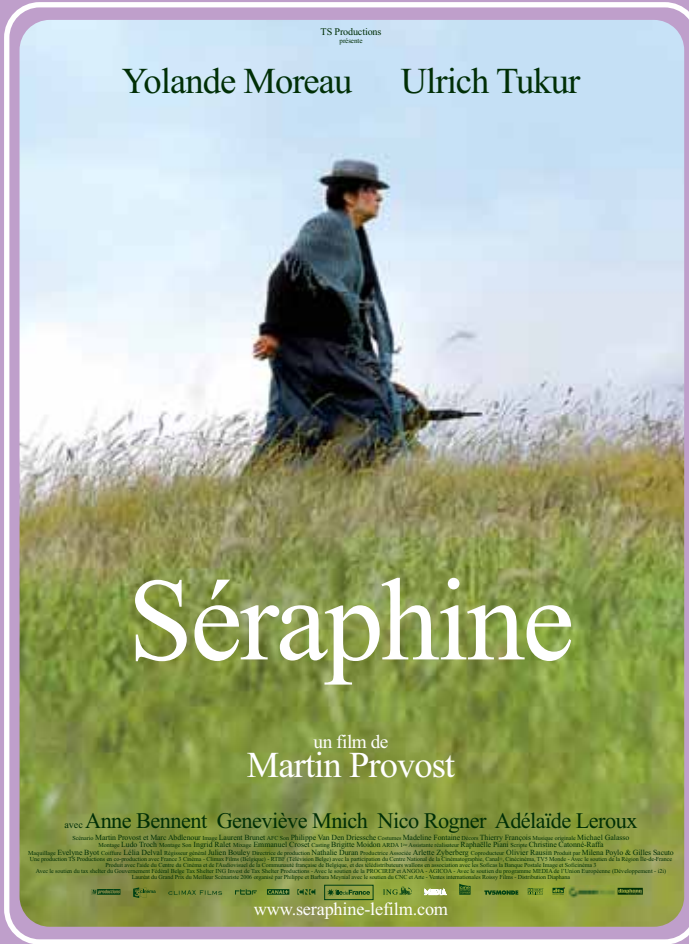
Sylvie Testud
Meilleure Actrice

Jeanne Balibar
Meilleure Actrice dans un second rôle

Nathalie du Roscoät
Meilleurs Costumes



Séraphine



Yolande Moreau
Meilleure Actrice

Madeline Fontaine
Meilleurs Costumes

Thierry François
Meilleurs Décors

Martin Provost, réalisateur
Gilles Sacuto,
Miléna Poylo,
producteurs
Meilleur Film

Michael Galasso
Meilleure Musique écrite pour un film

Laurent Brunet
Meilleure Photo

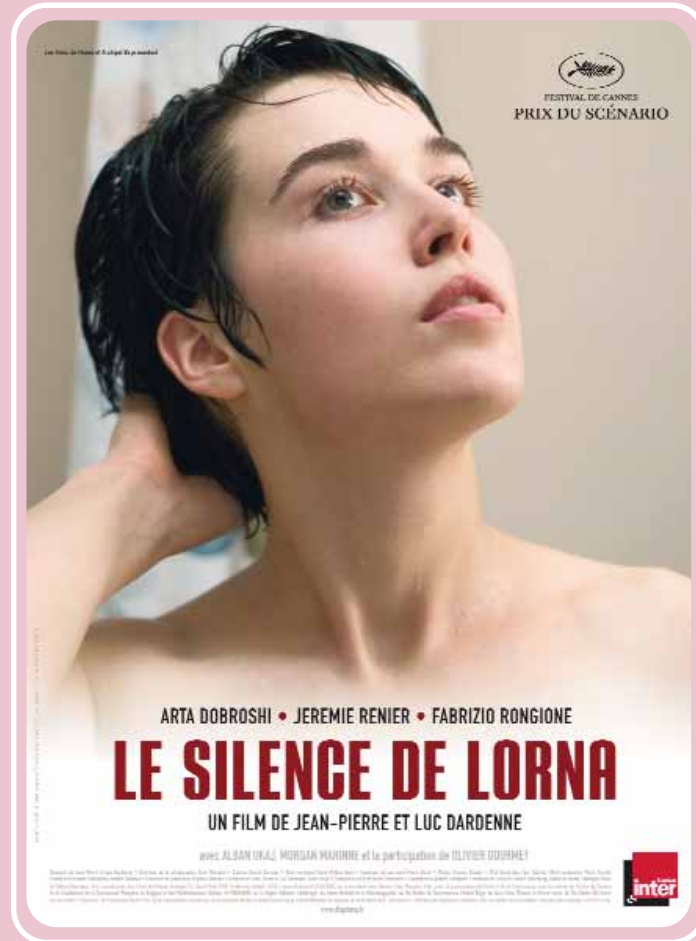
Martin Provost
Meilleur Réalisateur

Marc Abdelnour
Martin Provost
Meilleur Scénario original


Philippe Vandendriessche
Emmanuel Croset
Ingrid Ralet
Meilleur Son

Le silence de Lorna

Jean-Pierre et Luc Dardenne
Meilleur Film étranger



Stella



Venice Days
Festival de
Venise
2008

Bruno Berthemy présente
Leora Barbara • Melissa Rodrigue
Karole Rocher • Benjamin Biolay
Guillaume Depardieu

stella

Un film de
Sylvie Verheyde

Avec Laëtitia Guérard, Johan Libéreau, Jeannick Gravelines, Anne Benoit, Christophe Bourseiller
Avec la participation de Valérie Stroth et Thierry Neuvic

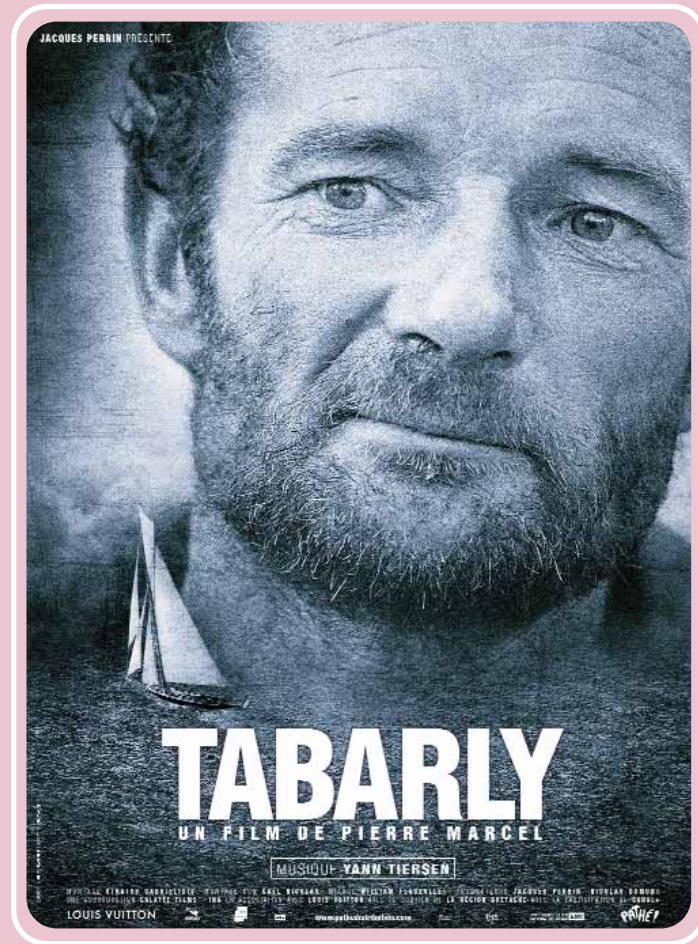
Distributeur subventionné délégataire Sylvie Verheyde • Musique originale: Thomas Lebeuvre • Montage: Nicolas Bégère • Montage: Christophe Deshayes • Son: Daniel Hainat, Quentin Wallart et Didier Delmas • Titres: Thomas Grimaldi
Catherine Sigalantoni • Texte publicitaire et relations: Valérie Broche • Graphisme et illustrations: Marie-Camille Fournier par Sarah Bégère et Céline Angélique Les Plans du Village • Le Département des Venues 0771 • Téléphone: 01 47 71 10 11 / 10 11
Avec la participation: Au Centre National de la Cinématographie et la soutien de L'État par le biais de la participation de L'État à la production de Cinéma et de Cinéma • En association avec: Banque Postale, Utopie, Euf et 2009 • Partenaires: 20
www.diaphana.fr

Benjamin Biolay

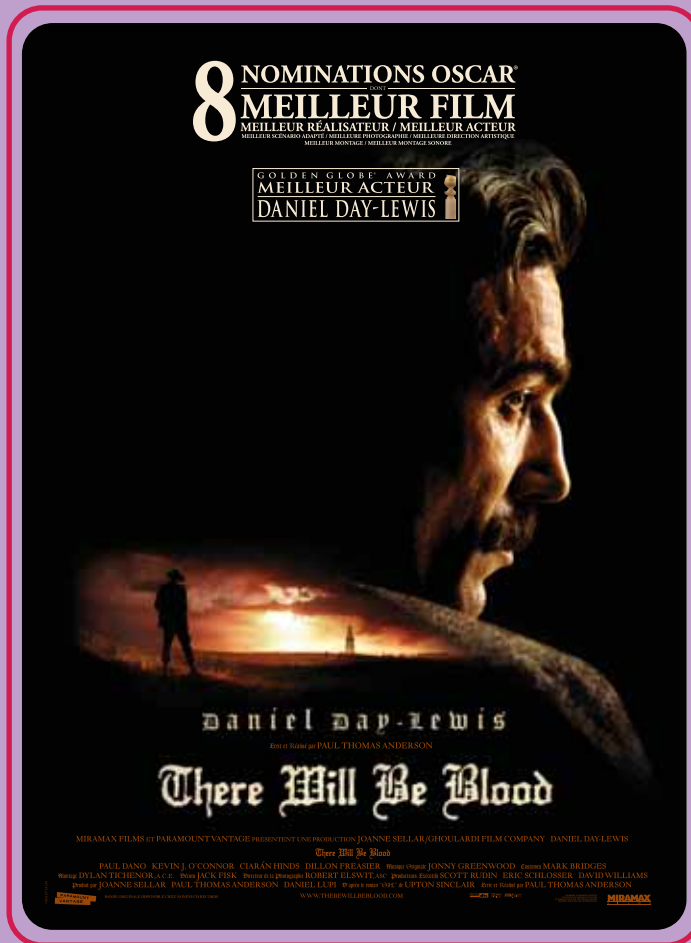
Meilleur Acteur dans un second rôle

Tabarly

Pierre Marcel
Meilleur Film documentaire



There will be blood



Paul Thomas Anderson
Meilleur Film étranger

Two lovers

James Gray
Meilleur Film étranger



Un conte de Noël



Jean-Paul Roussillon

Meilleur Acteur dans un second rôle

Anne Consigny

Meilleure Actrice dans un second rôle

Laurent Capelluto

Meilleur Espoir masculin

Arnaud Desplechin, réalisateur

Pascal Caucheteux, producteur

Meilleur Film

Laurence Briaud

Meilleur Montage

Eric Gautier

Meilleure Photo

Arnaud Desplechin

Meilleur Réalisateur

Arnaud Desplechin

Emmanuel Bourdieu

Meilleur Scénario original

Jean-Pierre Laforce

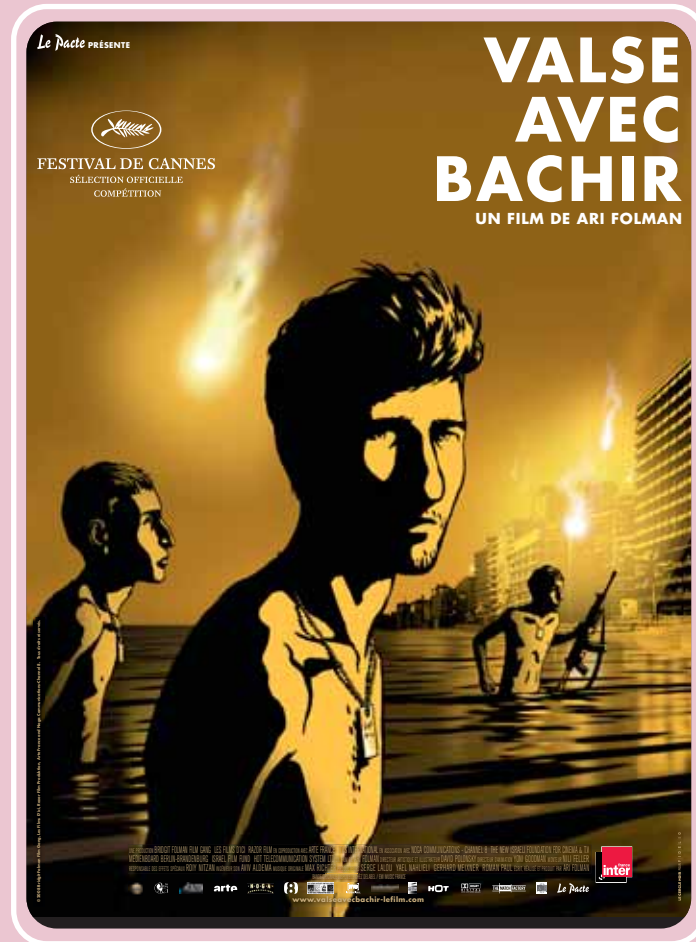
Nicolas Cantin

Sylvain Malbrant

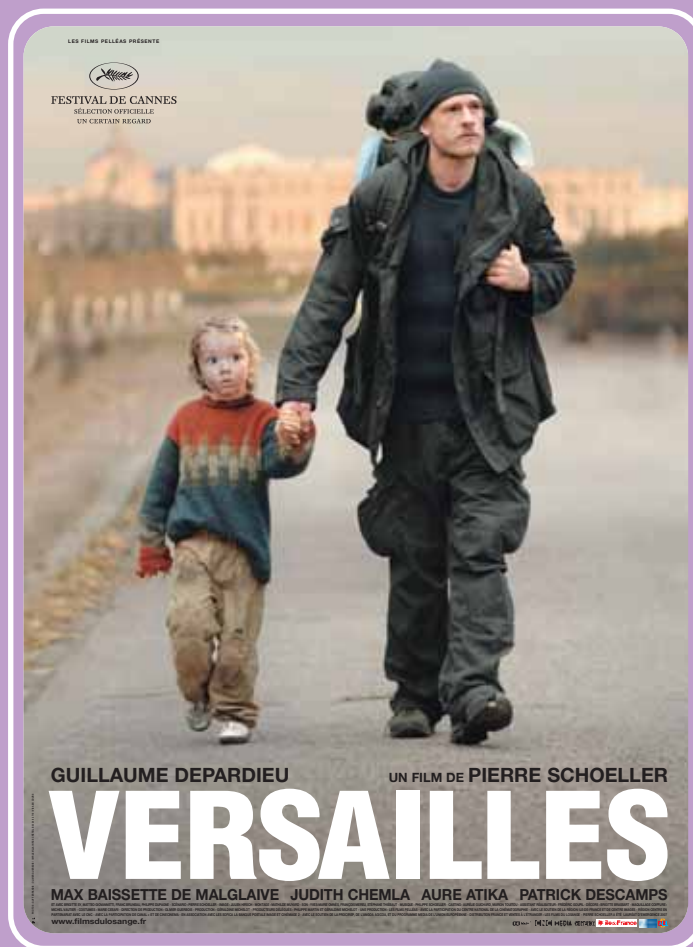
Meilleur Son

Valse avec Bachir

Ari Folman
Meilleur Film étranger



Versailles

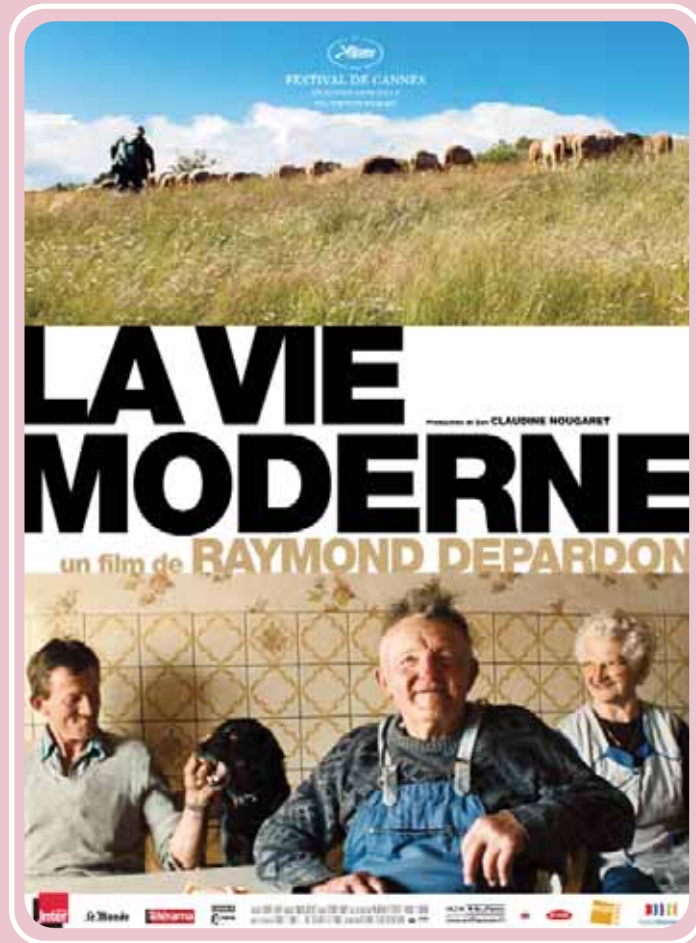


Guillaume Depardieu
Meilleur Acteur

Pierre Schoeller, réalisateur
Philippe Martin,
Géraldine Michelot,
producteurs
Meilleur Premier film

La vie moderne

Raymond Depardon
Meilleur Film documentaire



Vilaine



Marilou Berry
Meilleur Espoir féminin

Les courts métrages

Les miettes

réalisé par Pierre Pinaud
produit par Sophie Benoist, Pierre Fournier



Les paradis perdus

réalisé par Héliel Cisterne
produit par Justin Taurand



Skhizein

réalisé par Jérémy Clapin
produit par Wendy Griffiths, Stéphane Piéra



Taxi Wala

réalisé par Lola Frederich
produit par Gaëlle Jones



Une leçon particulière

réalisé par Raphaël Chevènement
produit par Jean des Forêts, Marie Dubas





LES **CÉSAR**
ACADÉMIE DES
ARTS ET TECHNIQUES
DU CINÉMA

PARTENAIRE TECHNIQUE

POST-PRODUCTION PHOTOCHIMIQUE
POST-PRODUCTION NUMÉRIQUE
VIDÉO - HD - DVD - VOD
MASTERISATION - EFFETS VISUELS
GÉNÉRIQUES - FILMS ANNONCES
RESTAURATION
SOUS-TITRAGE
TIRAGE DE COPIES
ENCODAGE EN JPEG 2000

CRÉATION DE COPIES NUMÉRIQUES



+33 1 49 40 59 00

www.eclair.fr

info@eclairlab.com



Les Actions de l'Académie

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

ses actions

La première tâche de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma consiste tout d'abord à organiser le vote qui va désigner les lauréats qui se verront remettre, chaque début d'année, la précieuse statuette.

Un vote exceptionnel tant par le nombre de votants et leur qualité professionnelle, que par la diversité de l'offre de films, d'artistes et de techniciens proposés aux suffrages de leurs pairs, ainsi que par les conditions uniques de transparence et d'équité dans lesquelles il se déroule.

Les résultats de ce vote sont ensuite dévoilés à l'occasion de la Cérémonie des César.

Point d'orgue de la foisonnante « saison des prix » dont les français sont si friands, et qui a commencé dès le début de l'automne, cette Cérémonie est le deuxième chantier de l'Académie. Mise en scène par Renaud le Van Kim, avec l'appui des équipes de production de KM et sous le regard complice des caméras de Canal +, diffuseur officiel de la Cérémonie, il s'agit alors de réussir un spectacle de plus de deux heures durant lequel mille deux cents invités et des millions de téléspectateurs vont assister en direct à la remise des trophées.

Et puis, au-delà de ces deux actions fondatrices, une troisième facette de son activité, dévoreuse discrète de temps et d'énergie, dans laquelle l'Académie puise peut-être sa véritable originalité. Une facette unique en son genre, qui cherche à aller un peu plus loin que le seul instantané de la Cérémonie, en essayant de garder un peu plus longtemps dans la lumière celles et ceux sur qui les César ont braqué leur projecteur.

C'est ainsi que sont nés, au fil du temps et grâce au précieux soutien des Partenaires Officiels de l'Académie, le Dîner des Nommés, l'Exposition et le Dîner des Révélations, la collection de livres «Mémoire de César», les Nuits en Or du Court Métrage, les Leçons de Cinéma, le Prix Daniel Toscan du Plantier, et dernières en date, la Soirée « César & Techniques » et le film des Révélations.

Alain Rocca

Trésorier de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

Sommaire

- Soirée César & Techniques ▪ 78
lundi 29 septembre 2008
- Les Leçons de Cinéma des César ▪ 80
samedi 17 et dimanche 18 janvier 2009
- La collection "Mémoire de César" ▪ 82
vendredi 20 février 2009
- Prix Daniel Toscan du Plantier ▪ 84
lundi 23 février 2009
- L'Exposition de photos & le Film Révélation 2009 ▪ 86
du 21 janvier au 3 février 2009
- La Soirée des Révélation ▪ 88
mardi 20 janvier 2009
- Le Déjeuner des Nommés ▪ 90
samedi 7 février 2009
- Le Dîner de Gala ▪ 92
vendredi 27 février 2009
- Les Nuits en Or du Court Métrage ▪ 94
du 2 mai au 28 juin 2009
- Le DVD "Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage" ▪ 96
janvier 2009
- NetBox et PuMit : les tests de visionnage 2009 ▪ 98

CÉSAR & TECHNIQUES

1976 · 2008

L'Académie des Arts et des Techniques. L'essentiel est dans cet intitulé. Depuis plusieurs années, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma s'attache à mettre en valeur les cinq métiers qu'elle honore lors de chaque Cérémonie par les César de l'Image, du Son, des Décors, des Costumes et du Montage.

Sur sa lancée des manifestations initiées en 2008 autour des métiers du Cinéma, avec notamment les « Leçons de Cinéma » et « La photo des 25 », l'Académie a réuni le lundi 29 septembre 2008 au Cabaret Sauvage, l'ensemble des lauréats des 33 dernières éditions de chaque César technique. Cet événement, organisé en partenariat avec la FICAM, confirme ainsi l'attachement des industries techniques de la filière cinéma à ces métiers.

C'est l'ensemble des membres du Conseil d'Administration de l'Académie qui a ainsi souhaité proposer un rendez-vous annuel, festif et amical, dédié à ces professionnels, avec cette première soirée « César & Techniques ». Ce fut un honneur et un plaisir d'avoir réuni toutes celles et ceux, à qui, depuis maintenant trente-quatre années, leurs pairs ont décerné la plus belle des récompenses du cinéma français.

La plus belle, car s'il existe des festivals et des prix, pour les films, pour les acteurs, les auteurs, les réalisateurs, seules les Académies de Cinéma peuvent à juste titre s'enorgueillir de distinguer les métiers techniques du cinéma.

À cette occasion ont été réalisées cinq photos qui rassemblent, sur chacune d'entre elles, les lauréats de chacune des catégories.

Ces photos ont fait l'objet d'un Livret Collector en édition limitée remis à tous les lauréats et envoyé ensuite à l'ensemble des membres de l'Académie.

Un événement organisé en partenariat avec la FICAM.



Meilleurs Costumes

Debout de gauche à droite : Edith Vespérini, Jacqueline Moreau, Marie-Claude Altot, Dominique Borg, Catherine Gorne-Achjian, Corinne Jorry, Madeline Fontaine, Florence Sadaune, Christian Gasc et Jackie Stephens Budin. *À genoux de gauche à droite* : Jean-Daniel Vuillermoz et Pierre-Jean Larroque.

Meilleurs Décors

Debout de gauche à droite : Philippe Chiffre, Aline Bonetto, Alain Negre. *Assis de gauche à droite* : Guy-Claude François, Hilton Mc Connico, Maamar Ech Cheikh, Jacques Bufnoir, Pierre Guffroy, Jean Rabasse, Jacques Saulnier.

Meilleur Montage

De gauche à droite : Raymonde Guyot, Véronique Lange, Hervé de Luze, Martine Barraqué, Jacques Witta, Nicole Saunier, Marie-Joséphine Yoyotte, Noëlle Boisson, Scott Stevenson, Valérie Loiseleux, Lise Beaulieu, Danielle Anezin, Ludo Troch.

Meilleure Photo

De gauche à droite : Yves Angelo, Bruno Delbonnel, Thierry Machado, Eric Guichard, François Catonné et Jean-Paul Meurisse.

Meilleur Son

Assis de gauche à droite : Bernard Leroux, Harald Maury, William Flageollet, Anne le Campion, Gérard Lamps, Claude Villand, Dominique Hennequin, Michel Klochendler. *Debout de gauche à droite* : Harrik Maury, Marc Doisne, Marc-Antoine Beldent, François Groult, Daniel Sobrino, Nicolas Naegelen, Pascal Villard, Bruno Tarriere, Gérard Hardy, Jean-Paul Hurier, Luc Perini, Laurent Zeilig, Pierre Befve, Philippe Barbeau, Pierre Lenoir, François Musy, Guillaume Scïama, Jean-Paul Mugel, Gabriel Hafner, Vincent Tulli, Jean Goudier.

Les Leçons de Cinéma des César

Suite au plébiscite du public lors du Salon du Cinéma 2008 mais aussi durant la tournée des Nuits en Or du Court Métrage en 2008, Les Leçons de Cinéma des César ont été reconduites pour la deuxième année consécutive les 17 et 18 janvier derniers dans le cadre du Salon du Cinéma. Destinées à satisfaire la curiosité sans cesse grandissante du public pour les métiers techniques du cinéma, ces Leçons veulent également montrer, grâce à la générosité des lauréats des César qui se sont prêtés à l'exercice, l'assemblage exceptionnel de technicité, d'engagement personnel, et de créativité, qui habite celles et ceux qui exercent ces métiers si essentiels pour le cinéma.

Présentées par le critique N.T. Binh, ces cinq Leçons ont reçu cette année encore un accueil chaleureux, tant du grand public que des cinéphiles, qui renforce la volonté de l'Académie de pérenniser cette initiative...

Ces Leçons de Cinéma sont centrées autour des cinq métiers honorés par un César, chacune de ces leçons étant données par le Lauréat d'un César pour le métier concerné.



Les intervenants 2009

Noëlle Boisson

César 2005 du Meilleur Montage pour le film *Deux Frères*



Eric Guichard

César 2000 de la Meilleure Photo
pour le film *Himalaya l'enfance d'un chef*



Ivan Maussion

César 1997 des Meilleurs Décors pour le film *Ridicule*



Florence Sadaune

César 2003 des Meilleurs Costumes
pour le film *Astérix et Obélix : Mission Cléopâtre*



Laurent Zeilig & Pascal Villard

tous deux César 2008 du Meilleur Son pour le film *La Môme*
Pascal Villard ayant également reçu le César 2002 du Meilleur Son
pour le film *Sur mes lèvres*



N.T. Binh

Critique de cinéma et modérateur des Leçons de Cinéma 2009

La collection “Mémoire de César”

Chaque année, l'Académie des César et les éditions de l'Oeil font revivre à travers un livre l'œuvre et la personnalité de l'un des lauréats des années précédentes.

Voici les trois premiers ouvrages de la collection «Mémoire de César» :

2006

RENDONS À CÉSAR

autour de Gilles Porte

César 2005 du Meilleur Premier Film pour *Quand la mer monte.*



2007

BOUQUET / MITTERRAND, LES PROMENEURS

autour de Michel Bouquet

César 2006 du Meilleur Acteur pour son interprétation de François Mitterrand dans le film de Robert Guédigian *Le Promeneur du Champ de Mars.*



2008

DIRE LADY

autour de Pascale Ferran

Réalisatrice du film *Lady Chatterley*, ayant obtenu 5 César, dont celui du meilleur film français de l'année en 2007.



Édition 2009



Cette année, ce sont Hafsia Herzi et Sandrine Bonnaire qui font l'objet du quatrième opus de la collection «Mémoire de César», *L'ESPOIR EST FÉMININ*, dont l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma soutient chaque année la publication.

La révélation de la jeune comédienne Hafsia Herzi en 2007 et le César du Meilleur Esprit féminin qu'elle se voit attribuer pour son rôle dans le film d'Abdellatif Kechiche, *La graine et le mulet*, rappellent sur bien des points l'irruption de Sandrine Bonnaire dans le paysage du cinéma français, un quart de siècle auparavant, elle aussi très jeune césarisée en 1984 pour *À nos amours* de Maurice Pialat (viendra plus tard le César de la Meilleure Actrice 1986 pour son rôle dans le film *Sans toit ni loi* d'Agnès Varda).

Qu'est-ce qu'être adolescente au cinéma ? Maurice Pialat et Abdellatif Kechiche sont-ils des pères de cinéma ? Comment vit-on un métier que l'on n'attendait pas ? Qu'a changé le César... ?

Autant de questions qui valaient la rencontre avec ces deux jeunes femmes... pleines d'espoirs !

Illustré de superbes images extraites des films *La graine et le mulet* et *À nos amours*, réalisé à partir des deux entretiens avec les actrices, ce livre se situe à la croisée du cinéma et de l'adolescence, l'âge des possibles.

Il a été présenté à la presse lors d'un cocktail donné dans les salons du Fouquet's le vendredi 20 février 2009. La parution en librairie est prévue pour février 2009.

prix
DANIEL
TOSCAN du
PLANTIER

Producteur de cinéastes majeurs de notre temps comme Maurice Pialat, Satyajit Ray ou Federico Fellini, Président d'Unifrance Film International de 1988 à 2003, Président de l'Académie des César de 1992 à 2003, Daniel Toscan du Plantier fait partie des personnalités qui ont marqué l'histoire de l'industrie cinématographique française.

C'est en hommage à sa mémoire que l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma s'est associée à son partenaire officiel, Fortis, pour décerner le Prix Daniel Toscan du Plantier, qui vient chaque année distinguer une productrice ou un producteur de films de cinéma qui aura marqué de son empreinte l'année cinématographique écoulée.

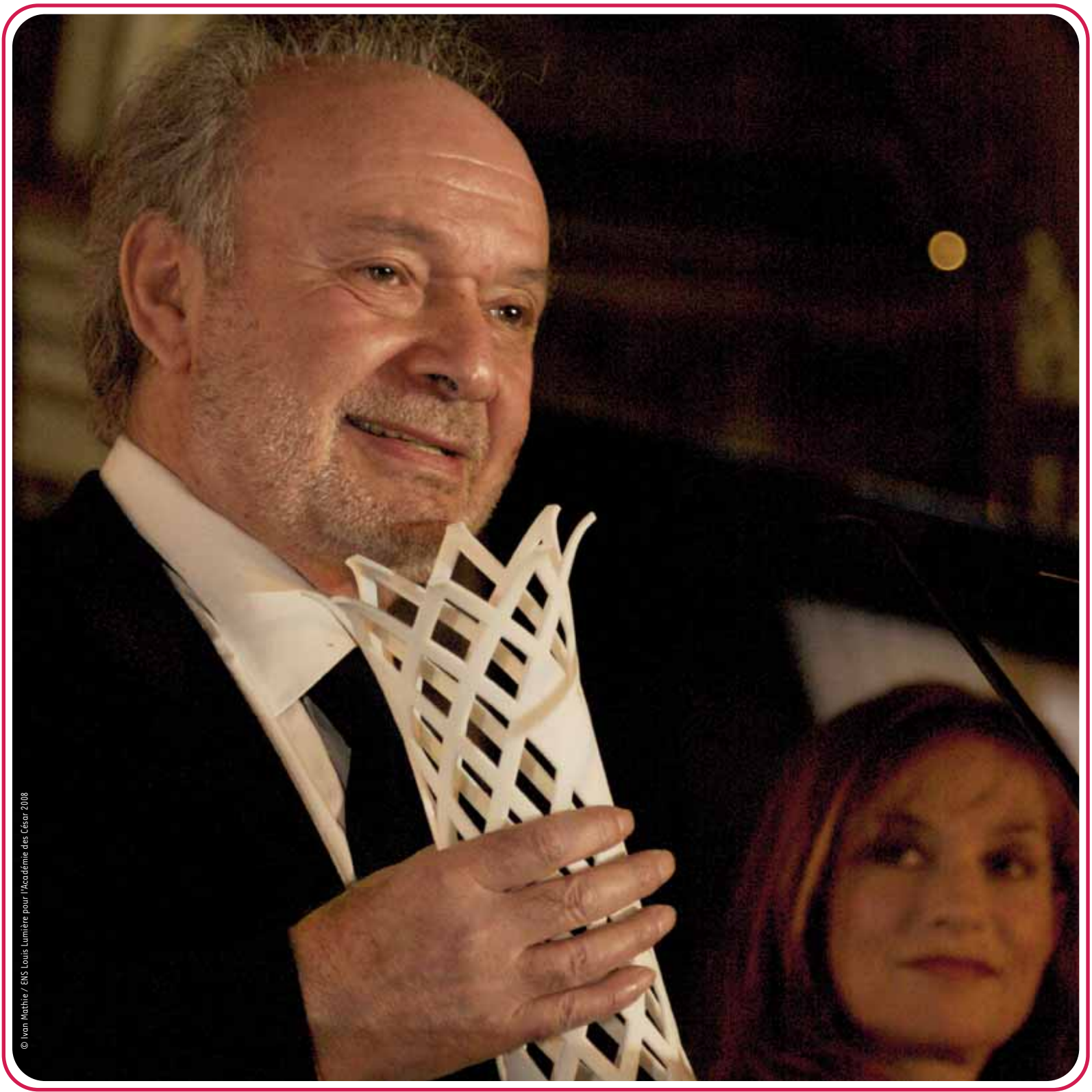
Cette année, la remise du Prix Daniel Toscan du Plantier a eu lieu le lundi 23 février 2009, lors d'un dîner à l'hôtel George V donné en présence de l'ensemble des productrices et des producteurs de l'année 2008.

Le Jury est composé de tous les membres du Conseil d'Administration de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, auxquels se joindront les vingt-cinq artistes et techniciens ayant reçu un César lors de la Cérémonie 2008.

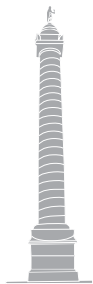
Peut recevoir le prix toute personne ayant été productrice ou producteur délégué(e) d'au moins deux films de cinéma pouvant concourir au César du meilleur film, ou de production majoritaire française, l'un d'entre eux au moins étant sorti en salles en 2008. Le vote a lieu par correspondance et à bulletin secret, sous contrôle d'huissier, et le nom du lauréat sera dévoilé lors de la soirée officielle de remise du prix.

Pour sa première Édition en 2008, le Prix Daniel Toscan du Plantier a été décerné à Claude Berri.

Le Prix Daniel Toscan du Plantier est organisé en partenariat avec FORTIS, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.



Révélation 2009 l'exposition



Pour la quatrième année consécutive, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, avec son Partenaire Officiel Chaumet, organisent le projet *Révélation 2009*.

Cette année c'est le photographe Richard Schroeder qui a eu le plaisir d'immortaliser sur la pellicule les jeunes talents choisis par le Comité Espoirs de l'Académie.

Une collection de trente photographies qui a été dévoilée le mardi 20 janvier 2009 dans les Salons Chaumet, place Vendôme.

Révélation 2009 le film

Pour la première fois cette année, un film de cinquante secondes de Benjamin Boccas, intitulé *Révélation 2009*, réalisé à partir des photographies de Richard Schroeder, sera diffusé dans plus de quatre cents salles de cinéma en France du 21 janvier au 3 février 2009, grâce au soutien de Screenvision.

Produit par l'Académie et Chaumet, la production exécutive de ce film a été assurée par Getty Images et Otoko Films.



Depuis le 20 janvier, le film est disponible sur les sites Internet de l'Académie et de Chaumet :

www.lescesarducinema.com

www.chaumet.com



Révélations 2009 *la Soirée*

À l'issue du vernissage de l'exposition photo et de la présentation du film *Révélations 2009*, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et Chaumet ont reçu ces jeunes talents dans les Salons de l'Hôtel le Meurice, accompagnés des parrains qu'ils se sont choisis pour l'occasion, lors d'un dîner orchestré par Yannick Alléno le mardi 20 janvier 2009.

Les Révélations 2009 sont les 32 comédiennes et comédiens qui ont été choisis par le comité Espoirs de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma afin de faciliter le vote du premier tour des membres de l'Académie pour le César du Meilleur Espoir Féminin et César du Meilleur Espoir Masculin.



L'ensemble du projet Révélations 2009 est organisé en partenariat avec CHAUMET, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.



Nora ARNEZEDER
dans *Faubourg 36*



Ralph AMOUSSOU
dans *Aide-toi le ciel t'aidera*



Leïla BEKHTI
dans *Des poupées et des anges*



Julien BAUMGARTNER
dans *Le plaisir de chanter*



Mélanie BERNIER
dans *Passe Passe*



Émile BERLING
dans *Les hauts murs*



Marilou BERRY
dans *Vilaine*



Esteban CARVAJAL ALEGRIA
dans *La belle personne*



Olympe BORVAL
dans *Le chant des mariées*



François CIVIL
dans *Soit je meurs, soit je vais mieux*



Louise BOURGOIN
dans *La fille de Monaco*



Arthur DUPONT
dans *Nos 18 ans*



Lizzie BROCHERÉ
dans *Le chant des mariées*



Théo FRILET
dans *Nés en 68*



Judith CHEMLA
dans *Versailles*



Nicolas GIRAUD
dans *Comme une étoile dans la nuit*



Anaïs DEMOUSTIER
dans *Les grandes personnes*



Guillaume GOUX
dans *Les hauts murs*



Déborah FRANÇOIS
dans *Le premier jour du reste de ta vie*



Adrien JOLIVET
dans *La très très grande entreprise*



Juliette LAMBOLEY
dans *15 ans et demi*



Grégoire LEPRINCE-RINGUET
dans *La belle personne*



Adélaïde LEROUX
dans *Home*



Pio MARMAÏ
dans *Le premier jour du reste de ta vie*



Clémentine POIDATZ
dans *La frontière de l'aube*



Yannick RENIER
dans *Nés en 68*



Léa SEYDOUX
dans *La belle personne*



Guillaume VERDIER
dans *L'été indien*



Salomé STÉVENIN
dans *Comme une étoile dans la nuit*



Fanny VALETTE
dans *Sur ta joue ennemie*



Laurent CAPELLUTO
dans *Un conte de Noël*



Marc-André GRONDIN
dans *Le premier jour du reste de ta vie*

le Déjeuner des Nommés 2009

Au cours de ce déjeuner auquel étaient conviés les cent cinquante-quatre nommés en lice pour les César 2009, a eu lieu la remise officielle du certificat de nomination par le Président de l'Académie.

Chaque nommé en est ainsi reparti avec le précieux parchemin, l'un des rares diplômes qui ne nécessite aucun autre examen que celui de l'estime de ses pairs.

Rassemblement foisonnant de talents, de parcours, et d'univers si différents les uns des autres et pourtant tous habités par leur passion du 7^{ème} Art, ce déjeuner est une occasion exceptionnelle de prendre la mesure humaine de l'exception cinématographique française et de sa diversité.

Le Déjeuner des Nommés a eu lieu le samedi 7 février 2009 au restaurant Le Fouquet's.



© Julie Bologué / ENS Louis Lumière pour l'Académie des César 2009

Le Déjeuner des Nommés est organisé en partenariat avec le FOUQUET'S de l'Hôtel Fouquet's Barrière, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.



le Dîner de Gala

Le traditionnel Dîner de Gala annuel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma clôture la saison de remise des Prix de la production cinématographique française 2008.

Ce sont les plus illustres représentants de tous les corps de métier du 7^{ème} Art qui, à l'issue de la 34^{ème} Cérémonie des César, se retrouveront au restaurant le Fouquet's, pour célébrer ceux parmi leurs pairs qui viennent de recevoir les prestigieux trophées.

Le Dîner de Gala aura lieu le vendredi 27 février 2009 à l'issue de la Cérémonie des César.



© Claire-Lise Hovet / ENS Louis Lumière pour l'Académie des César 2006

Le Dîner de Gala est organisé en partenariat avec le FOUQUET'S de l'Hôtel Fouquet's Barrière, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.



Les Nuits en Or du Court Métrage

L'Académie organise du 2 mai au 28 juin 2009 la 3^{ème} Édition des Nuits en Or du Court Métrage en partenariat avec Renault, partenaire officiel.

Cette année, la tournée s'agrandit, puisqu'elle traverse l'Europe, en collaboration avec les autres Académies.

Autour du film César du Meilleur Court Métrage 2009, l'Académie constitue un programme de courts métrages qui rassemble les meilleurs films de court métrage primés par les autres Académies de Cinéma du monde entier (Oscar, Goya, Bafta...).

Ce programme, grâce au précieux soutien des laboratoires Eclair et CMC-LVT, partenaires techniques, et avec la collaboration active des exploitants des salles participantes, sera présenté au public à l'occasion d'une tournée dans vingt et une villes de France et d'Europe.

Les spectateurs pourront ainsi se laisser transporter d'un continent à un autre, du rire aux larmes, de l'émotion à la découverte.

Cette opportunité unique offre ainsi au public français et maintenant européen de découvrir les nouveaux talents du cinéma dans le monde, de renforcer les liens qui nous unissent avec les autres Académies et de valoriser le court métrage comme lien entre les cultures et les amoureux du cinéma dans le monde.

Le programme complet de la manifestation sera prochainement disponible sur
www.lesnuitsenor.com

Les Nuits en Or du Court Métrage sont organisées en partenariat avec RENAULT, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

 **LES CÉSAR**
EN PARTENARIAT AVEC RENAULT

PRESENTENT

LES NUITS EN OR DU COURT MÉTRAGE

LES MEILLEURS COURTS MÉTRAGES MONDIAUX DE L'ANNÉE

2 MAI - 28 JUIN 2009

Le DVD Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage

Chaque année, le Comité Court Métrage de l'Académie présélectionne douze courts métrages parmi ceux de l'année écoulée, toutes catégories confondues (fiction, animation, documentaire). Le Comité est composé de 22 professionnels du court métrage, membres de l'Académie (programmeurs de festivals, responsable des programmes courts sur les grandes chaînes de TV françaises...).

Ces douze films sont présentés aux membres de l'Académie au cours du mois de décembre, au Cinéma Le Balzac. Ils leur sont également envoyés sur support DVD.

C'est à l'issue de ces présentations que les membres de l'Académie désigneront, lors du premier tour de vote, les cinq films nommés pour le César du Meilleur Court Métrage.

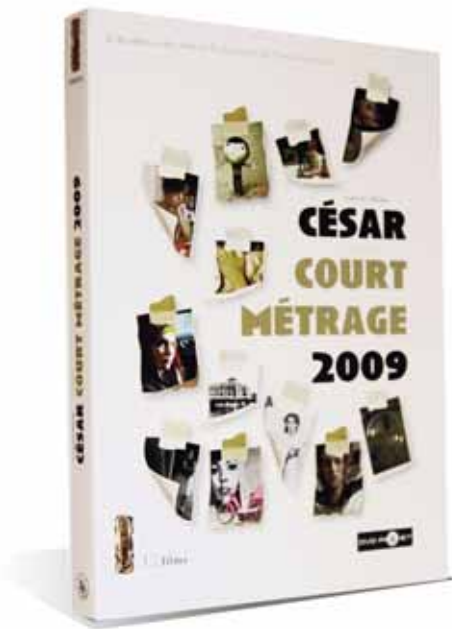
Afin de soutenir la diffusion auprès du grand public de ces bijoux de cinéma, l'Académie propose depuis maintenant quatre ans aux ayants droit de diffuser leurs films auprès du grand public dans un DVD unique, la «Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage», qui réunit tous les films de la présélection dont les ayants droit ont désiré profiter de cette opportunité.

Édition 2009

Véritable instantané du futur du cinéma français, la Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage 2009 réunit les 12 films emblématiques de la production de court métrage de l'année écoulée. Des films forts, graves ou légers, mais toujours ambitieux et novateurs.

Cette année, c'est l'éditeur DVD Pocket, « éditeur d'exception(s) », qui a été choisi pour éditer le DVD «Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage 2009 ».

Ce DVD, a été présenté en avant-première lors du Festival de Clermont-Ferrand et commercialisé à partir du 30 janvier 2009.



Le DVD «Sélection Officielle César du Meilleur Court Métrage 2009» est édité par DVD Pocket.

Netbox & PuMit tests de visionnage 2009

Toujours désireuse d'améliorer la présentation des films à ses membres, l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a choisi cette année de tester deux nouvelles solutions numériques de visionnage des films.

Netbox César 2009

La Netbox César 2009 est un boîtier numérique permettant le stockage et la restitution des films dans une qualité optimale après encodage au format MPEG4.

Elle est équipée d'un système de DRM, et d'un système CGMS-A qui empêche toute «capture» du signal analogique par un enregistreur quelconque, rendant tout déplacement ou copie de fichiers présents sur la Netbox César 2009 impossible.

Ce test s'est effectué durant le mois de janvier auprès d'un panel restreint d'environ 200 personnes, composé des membres du Conseil d'Administration de l'APC, de l'ensemble des nommés des César 2008, et des ayants droit qui ont autorisé la participation de leurs films à ce test. Le compte rendu de ce test, exclusivement réservé aux membres du Conseil d'Administration de l'Académie, leur sera présenté lors de la session du Conseil de juin 2009.

Ce test est réalisé dans le cadre d'un accord de partenariat technique entre l'Académie et NETGEM.

PUMit court métrage 2009

Le dispositif PUMit, développé par l'éditeur UbiMedia, permet de visionner un film en toute sécurité, dans tout profil de visionnage prédéterminé, et depuis n'importe quel PC connecté à Internet.

Cette année, l'Académie teste ce dispositif auprès de l'ensemble des membres de l'Académie, sur les douze films de la présélection pour le César du Meilleur Court Métrage 2009. Le test se déroule sur la période janvier/février 2009.

Le compte rendu de ce test, exclusivement réservé aux membres du Conseil d'Administration de l'Académie, leur sera présenté lors de la session du Conseil de juin 2009.

Ce test est réalisé grâce au soutien de la société UBICMEDIA.



Les Partenaires Officiels

Les Partenaires Officiels de l'Académie

L'Académie a souhaité réunir autour d'elle plusieurs entreprises partenaires, fortement impliquées dans le monde du cinéma et désireuses d'associer leur image à l'excellence et à la diversité du cinéma français que représente l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Ce club de partenaires officiels réunit aujourd'hui cinq sociétés prestigieuses que l'Académie tient à remercier pour leur précieux soutien.

FORTIS



© DR

Fortis, Partenaire Officiel de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma pour la quatrième année consécutive confirme sa volonté de valoriser les talents et encourager la création en France. Avec son Centre d'Affaires dédié et sa filiale Fortis Mediacom Finance consacrée au financement de la production cinématographique, Fortis accompagne et soutient l'ensemble de l'industrie du cinéma.

Depuis 2008, cet engagement est renforcé par le Prix Daniel Toscan du Plantier créé à l'initiative de l'Académie et de Fortis. Cette récompense met à l'honneur la profession des producteurs et leur rôle majeur pour l'avenir du cinéma français.

Maxime Jadot

Président du Directoire de Fortis Banque France



© DR

En apportant son soutien à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma tout au long de l'année, notamment lors des Nuits en Or du Court Métrage, Renault accompagne avec passion le développement du cinéma français.

Point d'orgue d'une année de cinéma, la Cérémonie des César reste ce moment unique où tous, amoureux, artistes et artisans du 7^{ème} art, sont rassemblés.

Au travers de sa flotte officielle, Renault est fier d'accompagner tous ces talents et leur souhaite la plus inoubliable des soirées.

Marie-Françoise Damesin

Directeur de la Communication Renault

CHAUMET
PARIS



© DR

Chaumet est heureux d'apporter pour la cinquième année consécutive son soutien à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Ce partenariat est l'occasion pour le joaillier de réaffirmer ses liens privilégiés avec le monde du cinéma français et de la création artistique.

Ainsi, cette année, Chaumet a décidé de soutenir les 32 jeunes acteurs et actrices, révélations 2009, dans un film de 50 secondes, réalisé par Benjamin Boccas à partir des photographies de Richard Schroeder et diffusé dans plus de 400 salles de cinéma en France.

Thierry Fritsch

Président de Chaumet

Fouquet's

de L'HÔTEL FOUQUET'S BARRIÈRE



© DR

Cette année encore, la nuit des César annonce d'heureuses surprises, de belles récompenses, de grandes joies mais aussi deux absences : celle de son inventif créateur Georges Cravenne, et celle du si talentueux et émouvant Claude Berri. Qu'hommage leur soit rendu ce soir.

Je suis fier d'associer le Fouquet's à l'univers cinématographique français, à ses récents succès et, plus largement à tout ce qui permet d'aider à s'exprimer dans notre pays ces talents qui ne cessent de nous étonner et de nous enchanter.

Que le 7^{ème} art continue de mettre du rêve dans nos vies et de la vie dans nos rêves, et que cette fête comme toujours reste celle de la magie de l'écran qui nous raconte de belles histoires.

Dominique Desseigne

Président du Conseil de Surveillance du Groupe Lucien Barrière.

Europe1



© DR

A Europe1, nous sommes heureux d'être associés à l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, à l'occasion de la soirée des César.

Cela témoigne de la volonté de notre station de s'engager pleinement pour le 7^{ème} Art. Cet engagement, Europe1 le fait vivre, en apportant son soutien à de nombreux films pour lesquels elle a de vrais « coups de cœur ». Ainsi, cette année, pas moins de 5 films et 19 nominations aux César représenteront les choix de notre radio !

Pour ces films, comme pour tous ceux qu'Europe1 a soutenus, nous avons créé des événements sur notre antenne afin de les accompagner et faire partager à nos auditeurs ces moments d'émotion que nous offre le cinéma.

Europe1 aime le cinéma et c'est pourquoi nous sommes fiers d'être présents, aux côtés de Canal+ à la soirée la plus prestigieuse qui lui soit dédiée !

Alexandre Bompard

Président d'Europe1



HÔTEL
FOUQUET'S BARRIÈRE
PARIS

Vivez une parenthèse de l'expérience de la volupté, la quintessence du service...
Laissez vos papilles vous transporter dans l'élégance du restaurant Le Diane ou dans la féerie du légendaire *Fouquet's*

46, avenue George V - 75008 Paris
TEL : + 33 (0) 1 40 696 000 - FAX : + 33 (0) 1 40 696 005

A member of
The Leading Hotels of the World

ISO 9001
BUREAU VERITAS
Certification

 Lucien Barrière
Hôtels & Casinos



Les Fournisseurs Officiels & les Partenaires Techniques

Les Fournisseurs Officiels de l'Académie



Tsarine, le champagne du cinéma

Entre Tsarine et le cinéma, c'est une longue histoire. Partenaire fidèle des César, ce champagne qui cultive l'excellence au quotidien est à l'image de cette cérémonie qui, chaque année, consacre les meilleurs talents de l'année.

A n'en pas douter, le cru 2009 sera une fois de plus un excellent millésimé cinématographique et je veux croire que les lauréats, comme les nominés, célébreront cette prestigieuse et pétillante fête du cinéma français comme il se doit... une coupe de Tsarine à la main.

Philippe Baijot

Président Directeur Général des Champagnes Tsarine

DESSANGE
PARIS



Entre Dessange et le cinéma, c'est une longue histoire d'amour !

Fidèle complice de nombreuses célébrités du cinéma et déjà Partenaire Officiel du Festival de Cannes et du cinéma américain de Deauville, Dessange est heureux d'associer une nouvelle fois son nom à l'Académie des César. Il est, depuis plus de 10 ans, le coiffeur Officiel de ce prestigieux évènement qui rend chaque année hommage au cinéma français.

Benjamin Dessange

Président du Directoire de DESSANGE International

Les Partenaires Techniques de l'Académie



Depuis ces 100 dernières années, Eclair Laboratoires, sur le site d'Épinay sur Seine, est une entreprise vouée au 7^{ème} Art et à son industrie. Innovation, Rêve et Performance, le film a son identité technique et conceptuelle, de la production à la projection finale, en passant par toute la chaîne de post-production.
www.eclair.fr

Thierry Forsans
Président du Groupe Eclair



Fidèle à son partenariat de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, CMC et ses filiales mettent à disposition, durant l'année leurs compétences et la diversité de leurs activités en particulier pour le mastering des DVD courts et longs métrages adressés à tous les membres.
www.cmc-video.fr

Denis Auboyer
Président



Le Groupe Transatlantic est le leader français de la postproduction vidéo SD/HD. Pour la neuvième année consécutive, nous sommes fiers de participer au montage des images diffusées au cours de la Cérémonie des César.

Olivier Robin Marieton
Président du Groupe Transatlantic



Macrovision propose une solution totale pour protéger, enrichir et distribuer les contenus multimédias. Nous sommes fiers de continuer notre partenariat avec l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, en tant que Partenaire Technique, pour la quatrième année. Vous trouverez plus d'information sur notre site internet www.macrovision.com

Fred Amoroso
Macrovisions's Président and Chief Executive Officer



Le groupe MPO est le spécialiste de la distribution de contenus vidéo via des supports physiques et numériques : pressage DVD et Blu-ray, packaging, logistique, services numériques. Partenaire technique de l'Académie des César depuis 6 ans, MPO a conçu, fabriqué, et conditionné les coffrets envoyés aux membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Loïc de Poix
Président du Groupe MPO



Vidéo Futur, filiale du groupe Netgem, a mis à la disposition de l'Académie des César la "Netbox César 2009", sa plateforme sécurisée haute définition de vidéo à la demande. Le groupe Netgem ambitionne de devenir le partenaire des éditeurs souhaitant bénéficier des opportunités offertes par le numérique et Internet.

Joseph Haddad
Président Directeur Général du groupe Netgem

Qu'est-ce qui sépare un grand film
d'un film piraté.

Macrovision.



PARTENAIRE TECHNIQUE

Macrovision fournit un vaste ensemble de solutions permettant aux Studios et aux Editeurs de protéger et d'enrichir leurs œuvres numériques puis de les distribuer aux consommateurs via de multiples canaux. Appelez Jean-Claude Guerrero au +33 6 18 92 58 95 pour en parler.

www.macrovision.com

macrovision®

Protéger. Enrichir. Distribuer.

A close-up photograph of a person's face, showing their eyes and nose, with a blurred background. The person appears to be looking slightly to the right. The lighting is soft, and the colors are muted, giving it a somewhat somber or contemplative feel.

Le Règlement de l'Académie

Règlement de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma a pour but de récompenser les réalisations les plus remarquables du cinéma en leur conférant chaque année un trophée appelé « César » (d'après le nom du sculpteur qui en a réalisé la statuette), pour encourager la création de la cinématographie et attirer sur elle l'attention du public.

Les « César » sont attribués annuellement, à la fin du mois de février ou au début du mois de mars, à l'issue d'un vote des membres de l'Académie. Les « César » sont remis au cours d'une cérémonie, « la Nuit des César », télédiffusée par Canal+.

CHAPITRE I

Article 1

Peuvent être membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma tous les professionnels du cinéma français en ayant expressément fait la demande par écrit auprès du Secrétariat de l'Association pour la Promotion du Cinéma, dont la candidature est soutenue par au moins deux parrains membres de l'Académie et remplissant selon la catégorie professionnelle à laquelle ils appartiennent les conditions suivantes :

– Collège des Acteurs : les personnes ayant contribué en qualité d'acteur ou d'actrice dans des rôles significatifs au cours des cinq années précédant leur demande d'admission à au moins cinq films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

– Collège des Réalisateurs : les personnes titulaires d'une Carte d'Identité Professionnelle délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant réalisé au cours des cinq années précédant leur demande d'admission au moins deux films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

– Collège des Auteurs : les personnes, scénaristes, co-scénaristes, ou dialoguistes ayant contribué, en cette qualité et au cours des cinq années précédant la demande d'admission, à l'écriture d'au

moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage). Ainsi que les personnes, compositeurs de musique ayant contribué en cette qualité et au cours des cinq années précédant la demande d'admission, à l'écriture de musiques originales pour la sonorisation d'au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

– Collèges des Techniciens : les personnes ayant contribué, au cours des cinq années précédant leur demande d'admission, à la réalisation d'au moins trois films cinématographiques de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage), à l'un des postes suivants :

- Premier assistant réalisateur ;
- Directeur de Production ;
- Régisseur Général ;
- Directeur de la Photographie ou Cadreux ;
- Chef Décorateur ;
- Chef Opérateur du Son ;
- Chef Monteur ;
- Chef Maquilleur ;
- Chef Mixeur ;
- Chef Costumier ou Créateur de Costumes ;
- Chef Coiffeur ;
- Chef Truquiste ou Directeur des Effets Spéciaux ;
- Scripte ;
- Chef Machiniste ;
- Chef Electricien.

Pour les postes pour lesquels le CNC attribue une carte d'identité professionnelle, le membre demandeur devra obligatoirement en être titulaire.

– Collège des Producteurs : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux de société de production de films de long et court métrage, titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant participé en qualité de Producteur Délégué à la production de trois films de long métrage ou cinq films de court métrage au cours des cinq années précédant l'année de la demande d'admission. Le Collège des Producteurs est en outre composé des Gérants, Président ou Directeur Généraux des sociétés, titulaires d'une autorisation

d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et ayant participé en qualité de coproducteur à la production de cinq films de long métrage au cours des cinq années précédant l'année de la demande d'admission.

– Collège des distributeurs, exportateurs et courtiers en films : Gérants, Présidents, Directeurs Généraux ou Directeurs de la Distribution de société de distribution, d'exportation ou de courtage de films français titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre National de la Cinématographie et soit ayant distribué au cours des trois années précédant l'année de la demande d'admission au moins trois films de long métrage admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage) ; soit titulaire de mandats pour au moins cinq films admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage) produits au cours des cinq années précédant la demande d'admission.

– Collège Industries Techniques : Gérants, Présidents ou Directeurs Généraux d'une société des industries techniques titulaire d'une autorisation d'exercice délivrée par le Centre national de la Cinématographie et ayant 2 contribué, au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

– Collège des Agents Artistiques : personnes titulaires d'une Licence d'Agent Artistique et représentant au moins trois membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma à la date de la demande d'admission.

– Collège des Directeurs de Casting : personnes ayant contribué en qualité de Directeur de Casting (inscription au générique), au cours des trois années précédant la demande d'admission, à la réalisation d'au moins cinq films admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

– Collège des Attachés de Presse : attachés de presse indépendants ou responsables d'un département presse dans une société de distribution, ayant contribué en qualité d'attaché de presse, au cours des trois

années précédant la demande d'admission, à la promotion d'au moins cinq films admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

– Collège des exploitants de salles de cinéma : L'Association pour la Promotion du Cinéma a donné mandat à la Fédération Nationale des Cinémas Français de gérer pour son compte le fichier des membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma relevant du Collège des exploitants de salles de cinéma. Ce mandat s'exercera dans le cadre des critères définis par l'Association, et pourront être membres au titre de ce Collège :

- Les présidents des syndicats professionnels du secteur de l'exploitation cinématographique ;
- Les membres représentatifs des branches professionnelles, comprenant notamment des représentants de la grande, de la moyenne et de la petite exploitation, ainsi que des représentants de la branche « Art et essai » ;
- Les membres des commissions de la Fédération.

Article 2

Sur proposition du Président ou du Secrétaire Général, le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma peut inviter certaines personnalités, professionnelles ou non professionnelles qui se sont signalées par leurs actions en faveur du cinéma, à faire une demande d'admission auprès du Secrétariat de l'Association. Ces personnalités deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 3

Toutes les personnes ayant fait l'objet d'une nomination pour un « César » et ayant expressément et par écrit manifesté auprès du Secrétariat de l'Académie leur intérêt pour devenir membre de l'Académie, deviendront membres à part entière de l'Académie après avoir retourné au Secrétariat de l'Académie le bulletin d'admission dûment complété et signé.

Article 4

Afin de leur permettre de prendre part aux activités de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et notamment au vote pour l'attribution des « César », les membres de l'Académie sont invités à faire part au Secrétariat de l'Académie de tout changement d'adresse.

Article 5

Dans le cadre des activités de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma et notamment de l'organisation du vote pour l'attribution des « César », certaines informations concernant les membres de l'Académie font l'objet d'un traitement automatisé. Conformément aux dispositions de la Loi n° 78-17 du 6 janvier 1978, les membres disposent d'un droit d'accès qu'ils peuvent exercer auprès de l'Académie. La liste des membres de l'Académie ne peut être communiquée à quiconque en ferait la demande, y compris un membre de l'Académie. La liste ne peut être communiquée par l'Académie que dans le cadre de la réalisation de ses activités à des personnes ou sociétés ayant signée une clause de confidentialité. Les membres de l'Académie ne souhaitant plus prendre part aux activités de l'Académie et notamment au vote pour l'attribution des « César » doivent en faire la demande par lettre recommandée A/R, adressée au Secrétariat de l'Académie, 16 avenue Elisée Reclus à Paris (75007), au plus tard le 30 novembre de l'année précédant une cérémonie de remise des « César ».

Article 6

Chaque membre de l'Académie s'acquitte d'une cotisation annuelle à l'Association pour la Promotion du Cinéma.

Le montant de la cotisation est fixé chaque année par le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma.

Tout membre de l'Académie qui n'a pas payé sa cotisation annuelle ne recevra pas le matériel de vote de l'année suivante, ni les divers documents écrits et audiovisuels édités par l'Académie pour faciliter ce vote, et ne participera pas audit vote. Au bout de cinq années consécutives de défaut de règlement, le membre concerné sera considéré comme démissionnaire d'office et radié en conséquence de la liste des membres de l'Académie, sauf décision contraire et motivée prise par le Conseil d'Administration de l'Association pour la Promotion du Cinéma.

Article 7

Tout membre de l'Académie définitivement

condamné par la justice française pour avoir participé à une action de piraterie audiovisuelle à partir des copies de films remises chaque année dans le cadre de l'organisation du vote sera immédiatement radié de l'Académie.

CHAPITRE II

Article 1

Un « César » est attribué chaque année dans chacune des différentes catégories suivantes :

- meilleur acteur ;
- meilleure actrice ;
- meilleur acteur dans un second rôle
- meilleure actrice dans un second rôle ;
- meilleur espoir féminin ;
- meilleur espoir masculin
- meilleur réalisateur ;
- meilleur film ;
- meilleur premier film ;
- meilleur film documentaire ;
- meilleur scénario original ;
- meilleure adaptation ;
- meilleure musique écrite pour un film ;
- meilleurs décors ;
- meilleure photo ;
- meilleur son ;
- meilleur montage ;
- meilleurs costumes ;
- meilleur film étranger ;
- meilleur court métrage.

Article 2

Des « César » d'honneur peuvent être décernés chaque année, sur proposition du Président ou du Secrétaire Général de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma.

Article 3

A) Sont admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage) tous les films d'initiative française (production majoritaire française) et d'expression originale française, au sens de la réglementation française.

Pour pouvoir concourir ces films doivent avoir reçu l'agrément de production délivré par le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie, et avoir obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture.

Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Sont également admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film »

(long métrage), les films français ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture, ayant bénéficié du soutien financier à l'industrie des programmes audiovisuels dans les conditions fixées par le décret du 2 février 1995, qui, à titre exceptionnel et dans le cadre du décret du 9 novembre 2001, ont obtenu l'agrément de distribution délivré par le Directeur Général du Centre National de la Cinématographie au plus tard le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César ». Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

Toutefois, un film ne remplissant pas les conditions visées à l'article 3.A ci-dessus mais dont les composantes artistiques et techniques sont majoritairement françaises, peut après étude par le Bureau de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma être admis à concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage).

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées.

B) Sont admis à concourir pour le « César du meilleur film étranger », les films ne remplissant pas les conditions de nationalité visées à l'Article 3-A ci-dessus, et ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par le Ministre de la Culture. Ces films doivent par ailleurs être sortis en salle entre le 1^{er} janvier et le 31 décembre de l'année précédant celle de la remise des « César » et avoir fait l'objet d'une exploitation commerciale pendant au moins une semaine dans au moins une salle de cinéma du secteur commercial de la région parisienne.

C) Pour les « César » attribués à des personnes physiques, seules sont admises à concourir, les personnes ayant contribué pour chacune des catégories à la réalisation et à la production d'un film admis à concourir pour le « César du meilleur film ». Toutefois, pour faciliter le vote du premier tour pour le « César du meilleur espoir féminin » et le « César du meilleur espoir masculin », le Comité Espoirs propose aux membres de l'Académie, de façon indicative et non obligatoire, une présélection d'un nombre maximum de vingt-cinq actrices et de vingt-cinq acteurs choisis à l'issue

d'un vote préliminaire dudit Comité. Le Comité Espoirs est composé de Directeurs de Casting, membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma ayant de par leurs métiers un accès privilégié et une connaissance particulière de la distribution artistique sur des films de longs métrages pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » (long métrage). La liste des membres du Comité Espoirs est approuvée annuellement par le Conseil d'Administration de l'Association et déposée au secrétariat de l'Association. Pour le « César du meilleur son », seront nommés simultanément, lorsque ces postes sont remplis, les 3 chefs de postes suivants : chef opérateur du son, chef mixeur son, chef monteur son. (dans la limite d'une personne par poste)

D) Sont admis à concourir pour le « César du meilleur court métrage », les douze films sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma au cours d'un vote préliminaire. Le Comité Court Métrage est composé de personnalités du monde du cinéma, membres de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma ayant de par leurs fonctions un accès privilégié et une connaissance particulière de la production des films de court métrage. La liste du Comité Court Métrage est approuvée par le Conseil d'Administration de l'Association et déposée au secrétariat de l'Association. La sélection des douze films est faite parmi les films français :

– ayant, pour un format 35 mm, une longueur inférieure à 1 600 mètres, ou pour les oeuvres cinématographiques une durée de projection inférieure à une heure ;

– ayant obtenu un visa d'exploitation délivré par la Commission de Classification des Oeuvres Cinématographiques du Centre National de la Cinématographie entre le 1^{er} juillet 2007 et le 30 juin 2008. La sélection des films se fait comme suit : Chaque membre du Comité Court Métrage choisit 12 films et classe chacun de ces films de manière décroissante : 12 points pour le premier, 11 pour le second... et ainsi de suite.

Les 12 films ayant obtenu le plus de points sont sélectionnés. En cas d'ex aequo, c'est le film ayant obtenu le plus de 1^{er} place (ou 2^e, 3^e, en cas d'égalité) qui est sélectionné. Si deux films arrivent à égalité au terme de cette procédure, les deux films sont considérés comme sélectionnés. Si plus de deux films arrivent à égalité au terme de cette procédure, un second tour de vote concernant les films ex aequo, similaire au premier, est organisé.

E) Pour l'attribution du « César de la meilleure musique écrite pour un film », seules sont admises à concourir les personnes ayant créé spécifiquement pour un film admis à concourir pour le « César du meilleur film », une ou des compositions musicales avec ou sans paroles :

– dont la durée représente au moins 50 % de la durée totale de musique mixée à l'image ;

– dont la durée mixée à l'image est supérieure à 10 % de la durée totale du film ;

– dont la composition a été assurée par une ou deux personnes au plus, ou par un groupe de personnes constitué préalablement à la mise en production du film.

Le Bureau de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma se réserve un droit de dérogation pour le cas de musiques originales qui ne répondent pas strictement aux critères ci-dessus, mais dont le Bureau de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma aura estimé après étude qu'elles sont légitimes à concourir pour l'obtention du prix.

Toute demande de dérogation devra être adressée par écrit au secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées.

F) Pour le « César du Meilleur Scénario Original », sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » et dont le scénario est une oeuvre originale au sens de la réglementation française. Pour le « César de la Meilleure Adaptation », sont admis à concourir tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » et dont le scénario est l'adaptation d'une oeuvre originale préexistante littéraire, cinématographique, télévisuelle, ou musicale, au sens de la réglementation française.

G) Pour l'attribution du « César du meilleur premier film », sont admises à concourir toutes les premières oeuvres de fiction habilitées à concourir au « César du meilleur film ».

H) Sont admis à concourir au « César du meilleur film documentaire » (long métrage) tous les films pouvant concourir pour l'attribution du « César du meilleur film » et dont le caractère est déclaré comme « documentaire » par la société en charge de la production déléguée et le réalisateur.

Les films documentaires ayant été diffusés à la télévision avant leur sortie en salle ne seront pas éligibles.

Toutefois, par exception à cette règle, les films de ce type qui auront obtenu l'agrément de distribution du CNC,

pourront après étude par le bureau de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma, être admis à concourir.

Dans ce cas, une demande de dérogation devra être adressée par écrit au secrétariat de l'Académie par la société de production déléguée du film concerné, au plus tard le 31 octobre de l'année précédant la remise des trophées.

Article 4

À l'exception des « César d'honneur », les « César » sont attribués par un vote secret à deux tours des membres de l'Académie. Le vote se fait par correspondance. Les bulletins adressés à chaque membre à leur adresse personnelle par le Secrétariat de l'Académie sont, une fois remplis, envoyés directement à Monsieur Éric Crussard, Huissier de Justice à Paris, 16, rue du Pont Neuf à Paris (75001), dans une enveloppe numérotée prévue à cet effet, et dépouillés sous son contrôle par un organisme spécialisé.

Le premier tour du vote détermine les « nominations », c'est-à-dire les personnes ou les films ayant obtenu, sous réserve des dispositions des articles 6 et 8, le plus grand nombre de suffrages. Les « nominations » sont au nombre de cinq dans chaque catégorie, à l'exception :

- du « César du meilleur film » où les nominations sont au nombre de 7

- du « César du meilleur film étranger » où les nominations sont au nombre de 7, 2 nominations étant réservées aux films étrangers en langue française, et 5 nominations étant réservées aux films étrangers en langue autre que française. Au premier et au second tour de vote, l'ensemble des membres de l'Académie vote dans chaque catégorie.

Le vote final détermine parmi les films et les personnes ayant obtenu une « nomination » à l'issue du premier tour, celui ou celle qui, obtenant le plus grand nombre de voix, se verra attribuer le « César ».

Article 5

En même temps que les bulletins de vote pour le premier tour dit vote des « nominations », l'Académie adresse à tous ses membres une liste des films sortis au cours de l'année considérée, dite « Aide-mémoire ». L'Aide-mémoire est un document papier, préparé par le Secrétariat de l'Association pour la Promotion du Cinéma, présentant :

a) la liste des films admis à concourir pour le « César du meilleur film » ainsi que la liste des personnes ayant participé à la réalisation de ces films dans chacune des catégories des « César » ;

b) la liste des « espoirs » susceptibles de recevoir le « César du meilleur espoir féminin » et le « César du meilleur espoir masculin » ;

c) la liste des films étrangers sortis au cours de l'année de référence.

L'Association pour la Promotion du Cinéma ne peut être tenue pour responsable des titres qui lui auraient échappé, ni de toute autre omission ou erreur figurant dans cette liste.

L'Académie adresse également à tous ses membres un DVD présentant les douze films admis à concourir pour le « César du meilleur court métrage » et sélectionnés par le Comité Court Métrage de l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma au cours du vote préliminaire.

Article 6

À l'exception des catégories concernées par l'Article 8 ci-dessous, nul ne peut faire l'objet de plus d'une « nomination » dans chaque catégorie. Celui qui fait l'objet de nominations pour plusieurs films ne peut concourir, pour le vote final, que pour le film pour lequel il ou elle aura obtenu le plus grand nombre de suffrages au premier tour. Si sur un bulletin de vote pour les nominations une personne est citée plus d'une fois pour le même film, dans la même catégorie, elle ne sera créditée que d'une seule voix. Il en est de même pour un film.

Article 7

Dans le cas des oeuvres de collaboration, un « César » sera remis à chacun des co-signataires à condition qu'ils figurent au générique du film, et dans la limite de deux « César ».

Article 8

Si, à l'issue du premier tour, un acteur ou une actrice obtient, pour un même film, des voix dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle », il ou elle sera nommé pour la catégorie dans laquelle il ou elle aura obtenu le pourcentage de vote le plus important, à condition que le pourcentage obtenu dans cette catégorie lui permette d'être classé dans les cinq premiers. En revanche, si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour un film et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour un autre film, il ou elle sera nommé dans les deux catégories, à condition qu'il ou elle ait obtenu pour chaque film suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie. Si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé

dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour deux films différents et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour deux films différents, il ou elle sera nommé deux fois dans la même catégorie pour deux films différents, à condition qu'il ou elle ait obtenu pour chaque film suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie. Si un acteur ou une actrice reçoit suffisamment de voix pour être nommé dans la catégorie « meilleur espoir masculin » ou « meilleur espoir féminin » pour un film, il ou elle peut être nommé pour le même rôle dans la catégorie « meilleur acteur » ou « meilleure actrice » pour un film et dans la catégorie « meilleur acteur dans un second rôle » ou « meilleure actrice dans un second rôle » pour un film, à condition qu'il ou elle ait obtenu pour chaque film suffisamment de voix pour être classé dans les cinq premiers de chaque catégorie.

L'acteur et l'actrice qui se seront vus décerner le César du meilleur acteur et le César de la meilleure actrice seront sauf cas de force majeure appelés pour la Cérémonie suivante à remettre le César du meilleur espoir féminin et le César du meilleur espoir masculin.

Article 9

Le « César du meilleur film » est remis au(x) producteur(s) délégué(s) du film. Un « César » sera également remis au réalisateur de ce film, sauf si celui-ci a obtenu le « César du meilleur réalisateur » pour le même film.

Le « César du meilleur premier film » est remis au réalisateur du film. Un « César » sera également remis au(x) producteur(s) délégué(s) du film.

Le ou les producteurs délégués pouvant prétendre aux dispositions ci-dessus devront être identifiés comme tels dans le dossier d'agrément de production du film. Il sera remis une seule statuette par société de production déléguée, identifiée comme telle dans le dossier d'agrément (soit au maximum 2 statuettes en cas de co-production déléguée).

Dans le cas où, au(x) producteur(s) délégué(s) du meilleur film ou du meilleur premier film s'ajoutent un ou plusieurs coproducteurs d'autres sociétés en coproduction, identifiés comme tels dans le dossier d'agrément du film, celui-ci ou ceux-ci pourront demander au bureau de l'Académie à se voir remettre une statuette, sous réserve d'en acquitter le coût, sur présentation de la facture du fondeur. Pour le « César du meilleur son » une statuette est remise pour chacun des 3 lauréats.

Remerciements

L'Académie des Arts et Techniques du Cinéma remercie :

Ses Partenaires Officiels :

Fortis

Renault

Chaumet

Fouquet's de l'Hôtel Fouquet's
Barrière

Europe 1

Ses Fournisseurs Officiels :

Tsarine

Dessange

Ses Partenaires Techniques :

Eclair

CMC

Groupe Transatlantic

Macrovision

MPO

Netgem

Ainsi que :

Albanne Communication

Chivas Brothers

DVD Pocket

FICAM

Screenvision

UbicMédia

Les distributeurs, producteurs et ayants droit qui ont eu l'amabilité de nous autoriser à diffuser tous les extraits des films lors de la Cérémonie :

20th Century Fox

Alexandre Films

Archipel 35

ARP Sélection

Bonne Pioche

Ce Qui Me Meut Motion Pictures

Château Rouge Production

Ciné Tamaris

Cipango

Columbia Tristar / Sony Legal

Dark Prince

Dharamsala

Diaphana

Disney

Fidélité Films

Frederic Henry FHGM

Galatée Films

Gaumont

Haut et Court

Ice 3

Kare Productions

La Fabrique de films

La Petite Reine

Le Pacte

Les Films Christian Fechner

Les Films du Bélier

Les Films du Requiem

Les Films du Veyrier

Les Films Français

Les Films Pélleas

Mandarin Cinéma

Métropolitan Filmexport

MGM

MK2 SA

Mosaïque Films

Moteur s'il vous plaît

Palmeria et désert

Paramount Home Entertainment

Pathé Distribution

Productions Bagheera

Scarlett Production

Société Libre et Indépendante
de Production

Soudaine Compagnie

StudioCanal Image

TS Productions

UGC YM

Walt Disney Studios Motion
Pictures

Warner Bros. Entertainment Inc.

Why Not Productions

Wild Bunch Distribution

Yalla Films

Compte tenu des délais d'impression, certains ayants droit n'ont pu être cités. L'Académie tient cependant à les remercier.

Les Agences et les Photographes :

Abaca Press

Agence Angeli

Sipa Press

Starface

Visual Press Agency

WireImage by Getty

Stéphane Cardinale / Corbis
Sygma

Peter Knapp

Xavier Lahache / Canal +

Philippe Quaiše

Bettina Rheims / H&K

Fondation Jérôme Seydoux /
Pathe

Cristian Radu, Emmanuelle
Lugand, Nicolas Friess, Jean-
Matthieu Franchomme

Julie Balagué, Pierre-Adrien
Brazzini, Lucille Caballero,
Gabriel Coutagne, Bruno
Gasperini, Elsa Guillet,
Enguerran Ouvray, Benjamin
Petit, Lauriane Thiriat, Jeanne
Vaillant / ENS Louis Lumière
pour l'Académie des César

Et aussi :

Stéphanie Busuttill

Yvette Camp

Robert Stadler

Le Centre National de la
Cinématographie

Le Comité Court Métrage de
l'Académie

Le Comité Espoirs de l'Académie

L'École Nationale Supérieure
Louis Lumière

L'EFAP

Merci...

À tous ceux qui ont participé, aux côtés de l'Académie, à l'organisation de cette soirée :

Renaud Le Van Kim, Pascale Chenut, Marie-Aude Philippe, Marco Martin et toute l'équipe de KM

Sophie Kopaczynski, Laurence Gallot, Régine Billot, Audrey Darmon, Sandra Rudich-Viron et toute l'équipe de CANAL +

Jean-Luc Choplin et toute l'équipe du Théâtre du Châtelet

Laurent de Aizpurua, Laurent de Minvielle et toute l'équipe d'Ambassador

Delphine Morelle et son équipe

Et pour l'Académie des Arts et Techniques du Cinéma :

Samuel Faure, Claire Prénat, Paola Malo, Camille Julienne, Grégory Caulier, Boris Hanequin, Léo Berthet et Vincent Chapalain, l'équipe de l'Académie.

Cécile Bordonado, Laure Cuillandre, Paula Marques, Natacha Randriana et Corentin Viault, les stagiaires.

Maître Crussard et toute l'équipe de contrôle et de dépouillement des votes.

Marc Arcouët (Vernator IT), Pierre-Gilles Besso et Cyril Lafontaine (Sirius), Régis Bocquel (Ateliers Bocquel), France Do (calligraphe), Jérôme Grou-Radenez (Global Rouge), Martine Huber (Départ Presse), Isabelle Jobart (Publico), Maria Torme (Maria Torme Création).

Maître Nicolas Brault (Cabinet Watrin Brault Associés), Maître Guilhem Bremond (Cabinet Bremond & Associés), Maître Alexandra Néri (Cabinet Herbert Smith), Nathalie Ferenczi (Cabinet d'Expertise Comptable Francis Louche), Bernard Maillet et Eric Sanchez (Commissariat aux Comptes Praxor).

Dominique Segall, Thierry Borgoltz et toute l'équipe de Moteur !

Jean-Jacques Schpoliansky, Virginie Champion et toute l'équipe du Balzac

Johan Fablet, Magali Anglès et toute l'équipe des Chinois

Thierry Falivène et toute l'équipe de DVD Pocket

Gaël Teicher et Freddy Denaës des éditions de l'Œil

Alexis Chavance et toute l'équipe de La Table d'Orphée

Sophie Vesoul (bureau d'Alain Terzian), Nicole Petit (bureau de Gilles Jacob), Anne Busser (bureau d'Alain Rocca).



www.lescesarducinema.com